



Inauguration du Centre Technique Municipal (CTM) et du Centre de Première Intervention des Pompiers (CPI) le 9 septembre 2017



La rentrée scolaire

p.9



Travaux avenue du Lieutenant Agoutin p.11



Les professionnels de la maison
médicale

p.11



Mairie

1 avenue Charles de Gaulle
91630 Marolles-en-Hurepoix

☎ 01 69 14 14 40

📠 01 69 14 14 59

✉ mairie@marolles-en-hurepoix.fr

🌐 https://marolles-en-hurepoix.fr

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30
Mercredi et samedi : 8h30 à 12h

Horaires d'ouverture du CCAS

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30 à 12h



Sommaire

Sortie à Gien et Briare le 15 juin 2017.

	• Édito	p 3
	• Comptes-Rendus des Conseils Municipaux	p 4
	• Environnement et sécurité	p 5
	• Culture, loisirs et vie communale en images	p 6
	• Vie de la commune	p 8
	• CCAS et Résidence du Parc	p 12
	• Médiathèque	p 15
	• Manifestations à venir	p 16
	• Scolaire et Péri-scolaire	p 17
	• Sport	p 20

	• Associations	p 22
	• Tout s'explique	p 28
	• Etat civil	p 29
	• Envoyez-nous vos photos	p 29
	• Et chez nos voisins	p 29
	• Numéros utiles	p 30

Responsable de la publication : **Mairie de Marolles-en-Hurepoix**.
Directeur de la publication : **Georges JOUBERT**.
Responsable de la communication : **Francis PREUD'HOMME**.
Service communication : **Nathalie LAVENIR**.
Réalisation : Sandra CAUDRON.

Imprimeur : **IMPRIMERIE ROCHELAISE**, certifiée Imprim'vert.

Imprimé sur papier certifié PEFC 100% 10-31-1240.
Photo 1^{ère} de couv. : Inauguration du Centre Technique Municipal et du Centre de Première Intervention des Pompiers le 9 septembre 2017. Photo 2^{ème} de couv. : Sortie à Gien et Briare le 15 juin 2017. Les textes doivent être fournis sur CD, par mail (communication@marolles-en-hurepoix.fr) ou sur clé USB et les photos numériques en format jpg haute résolution. Les photos en épreuve imprimante ne seront pas acceptées. Date limite de remise des articles pour le prochain bulletin : **lundi 11 décembre 2017**.





Marollaises, Marollais,

Au retour des vacances, la rentrée scolaire est une journée importante et forte en émotions pour les enfants, leurs parents et les enseignants. L'accueil des enseignants, la bonne humeur des parents et l'enthousiasme des enfants ont permis de réaliser une rentrée dans de bonnes conditions. Tous les travaux effectués dans les écoles, cet été, ont donné satisfaction.

Changer de rythmes scolaires dès cette rentrée n'aurait pas permis de réaliser, dans des délais très contraints, une organisation satisfaisante et d'assurer le bien-être des enfants. Durant cette année scolaire, une réflexion sera menée pour la rentrée de septembre 2018 : elle associera tous les acteurs concernés.

La journée des associations fait aussi partie de ces moments que vous attendiez impatiemment et vous n'avez pas été déçus. L'organisation, la fréquentation et les inscriptions enregistrées sont à la hauteur de l'implication et du dévouement de tous les responsables d'activités que je remercie. Nous y voyons la confirmation de la richesse de notre vie associative. La municipalité sera toujours partenaire d'un tel engagement.

Cet été, nous avons supporté un trafic aérien soutenu, mais moins important que l'année dernière ; nous pouvons penser que nos interventions, communes avec Cœur d'Essonne Agglomération, auprès de l'Aéroport De Paris-Orly et de la Direction Générale de l'Aviation Civile ont été suivies d'effet.

L'été a également été propice à l'achèvement de deux grands chantiers importants pour notre commune :

- l'aménagement de l'entrée de ville, route de Saint-Vrain, par un rond-point sécuritaire imposant un ralentissement sensible aux véhicules. Des aménagements paysagers y seront réalisés dès cet automne.*

- la livraison, tant attendue par les agents des services techniques de la ville et les pompiers, du bâtiment réunissant le Centre Technique Municipal et le Centre de Première Intervention. Les conditions de travail des services techniques vont se voir très nettement améliorées, ce qui devrait permettre une amélioration du service. Grâce à ce nouveau bâtiment, la commune contribue également au maintien d'un service d'incendie très actif sur la commune.

Quant aux travaux de l'avenue du Lieutenant Agoutin qui avaient pris un départ rapide et en avance sur le planning, ils sont aujourd'hui retardés par des aléas indépendants de notre volonté : erreurs techniques de certains concessionnaires, remise en cause d'un contrat de droit privé par des particuliers...

En ce qui concerne la route de Cheptainville, les travaux sont en cours de démarrage et vont concerner l'adduction d'eau potable portée par le SIARCE, l'assainissement, la voirie, l'éclairage public, financés par Cœur d'Essonne Agglomération, complétés par l'enfouissement des réseaux qui reste à la charge de la commune. Je tiens à remercier ces partenaires et financeurs importants. Je tiens également à remercier par avance de leur patience et de leur compréhension tous les riverains et tous les utilisateurs de cette route très fréquentée pour les désagréments et les nuisances inévitables engendrés par ces travaux très importants. Une réunion publique sera organisée en fin d'année pour présenter le projet avec toutes les explications nécessaires.

Enfin, je tiens à souhaiter la bienvenue aux nouveaux Marollais et à vous souhaiter à toutes et à tous une bonne fin d'année.

Votre Maire
Georges JOUBERT



Du 6 juin 2017

Membres du Conseil Municipal présents : 20
Membres du Conseil Municipal ayant donné pouvoir : 2
Membres du Conseil Municipal absents : 4
Votants : 22

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité les points suivants :

- Demande d'autorisation d'exploiter, au titre des installations classées pour la protection de l'environnement - Projet AMAZON France TRANSPORT - Avis favorable du Conseil Municipal

Monsieur le Maire a rendu compte des actes effectués par délégation du Conseil Municipal, conformément à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Du 27 juin 2017

Membres du Conseil Municipal présents : 20
Membres du Conseil Municipal ayant donné pouvoir : 4
Membres du Conseil Municipal absents : 2
Votants : 24

Le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité les points suivants :

- Budget Assainissement : Compte de gestion du receveur 2016
- Budget Assainissement : Compte administratif 2016
- Budget Assainissement - Affectation des résultats 2016
- Budget Assainissement - Dissolution
- Budget Principal : Compte de gestion du receveur 2016
- Budget Principal : Compte administratif 2016
- Budget Principal - Affectation des résultats 2016
- Budget Principal - Budget supplémentaire - 2017
- Subvention exceptionnelle pour la famine au Soudan du Sud, au Nigéria, en Somalie et au Yémen
- Attribution d'une dot
- Personnel communal modification du tableau des effectifs
- Personnel communal - convention relative à la santé au travail
- Personnel communal : Mise en place du régime indemnitaire lié aux Fonctions, aux sujétions, à l'expertise et à l'Engagement professionnel - RIFSEEP
- Service Enfance : Modification du règlement intérieur
- Service Enfance-Jeunesse : Quotients familiaux
- Service Enfance-Jeunesse : Tarifs
- Acquisition de cinq ordinateurs et d'un vidéoprojecteur pour la médiathèque - Demande de subvention
- Sollicitation d'un fonds de concours auprès de Cœur d'Essonne Agglomération pour les travaux de voirie - Approbation de la convention
- Autorisation de signature de la convention de mise à disposition de personnel entre Cœur d'Essonne Agglomération et la commune de Marolles-en-Hurepoix relative aux circuits spéciaux de transports scolaires
- Transports scolaires : participation de la commune - Participation des élèves
- Centre de Première Intervention (CPI) - Mise à disposition du SDIS 91 de ce CPI
- Approbation de l'avenant n°1 à la convention de partenariat entre le Conseil départemental de l'Essonne, la Commune de Marolles-en-Hurepoix et la Commune de Lakamané dans le cadre du projet de coopération décentralisée « 2016-2018 » engageant des collectivités françaises et des collectivités des cercles de Diéma, Douentza et Nioro-du-sahel, au Mali - Autorisation de Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 1 à la convention
- Avenant n° 3 à la convention entre la commune et le collège Saint-Exupéry relative aux conditions générales d'utilisation des installations sportives communales (année scolaire 2016-2017)
- Cimetière - Reprise de concessions caduques

25. Comité de Jumelage - Désignation d'un nouveau représentant (Mme Ficarelli-Corbière, en remplacement de M. Gauquelin)

Ont également été approuvés, à l'unanimité, les 2 points suivants, avec l'accord du Conseil Municipal :

- Délibération fixant le montant de la redevance pour occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et distribution de l'électricité et de distribution de gaz
- Convention avec GrDF pour l'installation et l'hébergement d'équipement de télérelève en hauteur

Monsieur le Maire a rendu compte des actes effectués par délégation du Conseil Municipal, conformément à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Du 30 juin 2017

Membres du Conseil Municipal présents : 17
Membres du Conseil Municipal ayant donné pouvoir : 4
Membres du Conseil Municipal absents excusés : 4
Membre du Conseil Municipal absent : 1
Votants : 21

Le Conseil Municipal a procédé à l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales de 30 septembre 2017 :

A été élue, avec 21 voix sur 21, la liste *Marolles ensemble* :

Délégués titulaires

Numéro d'ordre	Nom	Prénom
1	JOUBERT	Georges
2	BOULENGER	Josiane
3	MURAIL	Nicolas
4	LETESSIER	Chantal
5	AUBRY	Daniel
6	RIVA-DUFAY	Nathalie
7	LAFON	Patrick
8	VIEILLEVIGNE	Danielle
9	PREUD'HOMME	Francis
10	LUNEAU	Françoise
11	MACHUT	Géry
12	BOVE	Marie-Christine
13	ECK	Bernard
14	LAMBERT	Fanny
15	COUTON	Dominique

Délégués suppléants

Numéro d'ordre	Nom	Prénom
1	PONCET	Yann
2	FICARELLI-CORBIERE	Francine
3	GENOT	Jean-Claude
4	COUSIN	Sylvie
5	GAUQUELIN	Michaël

Le compte-rendu détaillé de ces séances est affiché en mairie et publié sur le site internet de la commune : www.marolles-en-hurepoix.fr après son approbation lors de la séance suivante du Conseil Municipal.





L'usage du drone de loisirs à Marolles

Au vu de la démocratisation des drones de particuliers en usage de loisirs, nous souhaitons vous sensibiliser à la réglementation de son usage et des règles primordiales à suivre :

- Le survol d'une agglomération comme Marolles est interdit.
- On ne survole pas les personnes ! Les hélices du drone sont dangereuses, elles peuvent blesser !
- On respecte la hauteur du vol maximum ! Elle est de 150 mètres et ce, même si le drone peut voler jusqu'à 300 mètres de hauteur.
- On ne vole jamais de nuit et on garde toujours son drone en vue.
- On ne pilote pas son drone à proximité d'aéroports ou aérodromes, plus généralement on ne survole pas de lieu destiné à l'aviation.
- On ne survole pas les sites sensibles ou protégés (voie ferrée, répartiteur électrique, base militaire etc...)
- On respecte la vie privée des autres, c'est valable pour les « drones caméras », même lorsque vous êtes dans votre jardin, pensez à vos voisins.
- Il est interdit de diffuser vos prises de vues sans l'accord des personnes qui apparaissent dessus.
- On s'informe sur les assurances existantes en cas de dommages causés par votre drone.
- Il est interdit de faire voler son drone en zone urbaine comme les parcs, les stades, les rues etc.



Le survol de Marolles en drone est interdit.

En cas de doute, n'hésitez pas à vous renseigner, tout est sur le site du Ministère de la transition écologique et solidaire.

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/drones-loisir-et-competition>.

Respectez les autres, soyez civique et responsable et vous pourrez encore vous amuser de nombreuses années avec ces engins passionnants. Braver ces interdictions vous expose à des poursuites : amendes et même emprisonnement.

Le bon voisinage, élément indispensable au bien-être de tous !

Les troubles anormaux du voisinage sont source de nombreux litiges qui peuvent parfois entraîner des conflits très virulents.

Le Code Civil prévoit que « la loi assujettit les propriétaires à différentes obligations l'un à l'égard de l'autre » et les troubles anormaux de voisinage très courants dans la vie quotidienne de chaque individu, peuvent ainsi se voir sanctionnés par les juges.

Le caractère absolu de la propriété ne signifie pas qu'elle est illimitée, puisque la vie en société impose que chacun respecte certaines limites.

Une personne n'est pas autorisée à user de son pouvoir de propriété si cela est susceptible de porter atteinte aux intérêts de son voisin, de le gêner ou de le nuire.

Le propriétaire ne doit donc pas user de ses pouvoirs de manière anormale, lorsque cela entraîne un préjudice excédant les inconvénients normaux du voisinage indissociable de la promiscuité de ses voisins.

L'appréciation du caractère anormal du trouble du voisinage est laissée à l'appréciation des juges, en fonction des circonstances ce qui nécessite d'engager une ACTION EN JUSTICE avec l'AIDE D'UN AVOCAT.

Les occasions d'engendrer un trouble de voisinage sont nombreuses et diverses (bruits d'un instrument de musique, enfants trop bruyants, aboiements de chiens, privation d'ensoleillement, tapage nocturne, gênes olfactives, nuisances visuelles, bruit pompe à chaleur etc.).

Il n'est que trop conseillé DE TROUVER UNE ISSUE AMIABLE à tout litige de cette nature avant que la situation ne s'envenime, un conflit entre voisins pouvant, s'il dégénère, littéralement gâcher la vie des intéressés.

La communication et la bonne intelligence sont donc chaque fois à privilégier.



Ne jetez plus vos lingettes dans les toilettes. L'environnement en souffre !



Les lingettes ne font pas bon ménage avec les réseaux d'assainissement !

Pratiques au quotidien, elles servent aussi bien pour bébé que pour nettoyer les sols !

Problème : elles sont résistantes car constituées de fibres tissées.

A usage unique, on les utilise puis on les jette ... dans les toilettes. Elles rejoignent ainsi le collecteur d'eaux usées avant d'atteindre la station d'épuration. Ce qu'il faut savoir : elles ne se dissolvent pas une fois mélangées aux eaux usées même si, pour certaines, les fibres sont biodégradables. Ne vous fiez pas aux arguments des fabricants !

Conséquences : une fois dans les collecteurs d'eaux usées, associées à la graisse et aux éléments solides, elles s'enroulent les unes autour des autres et forment des amas de fibres qui ralentissent l'écoulement des eaux usées dans les canalisations, voire obstruent totalement les réseaux d'assainissement !

Les lingettes se retrouvent aussi dans les stations de pompage entraînant des dysfonctionnements de ces équipements qui ne sont pas conçus pour évacuer ce genre de déchets.

Alors, où doit-on les jeter après utilisation ?

Dans la poubelle, comme les autres déchets. Elles seront ainsi prises en charge par la filière de collecte et de traitement des déchets.

Aidez-nous à préserver les réseaux d'assainissement et à ne pas perturber le fonctionnement des stations de pompage. Ne jetez plus vos lingettes dans les toilettes !



Culture, loisirs et vie communale en images...



Vaki kosovar le 2 juillet

C'est dans l'ambiance conviviale du lavoir que Simon PITAQAJ (interprète) et Arnaud DELANNOY (musicien) ont donné vie en musique aux contes Balkans.



Journées du patrimoine les 16 et 17 septembre

Encore un vif succès pour ces journées du Patrimoine. Cette année, un rallye ludique a permis aux participants d'apprendre beaucoup de choses sur leur commune, le tout ponctué de saynètes de théâtre.



Concert de poche 22 septembre

Nous avons eu l'honneur d'accueillir les concerts de poche pour des ateliers et un concert ouvert à tous qui a eu un grand succès. Ce concert de musique classique est une occasion unique d'accueillir sur Marolles des artistes de renommée internationale.



Marolles en Zik, le 24 juin

Cette année, la fête de la musique a réuni de nombreux fans de musique et des familles pour une soirée qui restera dans les mémoires par la diversité et la qualité des musiciens présents.



Les « Ça me dit » de l'été le 26 août

L'installation de grandes structures gonflables sur le stade a fait le bonheur des petits et des grands.



Zoo de thoiry le 23 septembre

Entre la visite de la réserve africaine et du zoo, tous ont pu passer une journée riche en découvertes et en émotions.



Culture, loisirs et vie communale en images...



Remise des dictionnaires le 30 juin

C'est dans une ambiance survoltée que les dernières années de maternelles (futurs CP) ont reçu un dictionnaire de Français et les CM2 (futurs 6^{èmes}) ont reçu un dictionnaire d'anglais, en présence des enseignants et des élus.



Sorties à la mer

C'est en famille et entre amis que de nombreux marollais ont pris la direction de la plage cet été à Deauville le 23 juillet et à Trouville le 20 août.



Découverte de Briare et Gien...

Près de 100 séniors ont visité la faïencerie de Briare, déjeuné à l'auberge du Tranchoir et participé à une balade sur le canal de Briare le 15 juin. Malgré quelques surprises, tous sont revenus ravis de leur journée.



Rentrée scolaire le lundi 4 septembre

C'est sous un grand soleil que tous les enfants ont retrouvé le chemin de l'école, avec le plus souvent une grande joie de retrouver leurs copains.



Journée des associations le 10 septembre

Un événement très attendu qui rassemble tous les ans un grand nombre de marollais autour de la richesse de la vie associative locale représentée par la culture, le sport, les loisirs, la solidarité...



Tarifs et Quotients familiaux 2017

Pour 2017/2018, la grille de quotients familiaux a été modifiée et les quotients seront calculés à partir de l'avis d'imposition sur les revenus de 2016 et de l'attestation annuelle de paiements des prestations CAF (Caisse d'Allocations Familiales).

Le mode de calcul du quotient familial est le suivant :

Revenu fiscal de référence de la famille auquel est ajouté le montant des prestations versées annuellement par la Caisse d'Allocation Familiales, divisé par 12, puis divisé par le nombre de personnes dans le foyer.

Une part supplémentaire est attribuée aux **personnes élevant seules leur(s) enfant(s)** dont l'avis d'imposition indique que la qualité de « Parent Isolé » a bien été déclarée.

En cas de garde alternée, les revenus pris en compte seront ceux des deux parents de l'enfant au vu des deux avis d'imposition. Si un seul avis d'imposition est fourni alors que la **garde est alternée**, le nombre d'enfant (s) sera divisé par 2 dans la base de calcul.

En cas de **famille recomposée**, toutes les ressources du foyer doivent être déclarées.

Pour **les familles d'accueil**, le quotient « professionnel » est égal aux revenus mensuels de la personne chargée de l'accueil.

Grille des quotients, à compter du 1^{er} octobre 2017 :

Tranches	Quotient Familial compris entre	
1	en dessous de 308	
2	308	à 356
3	357	à 484
4	485	à 669
5	670	à 934
6	935	à 1 316
7	au dessus de 1 316	

(*) Pour la 1^{ère} tranche, sera prise en compte la situation particulière de la famille en début de chaque trimestre.

Tarifs périscolaires applicables au 1^{er} octobre 2017

Tranches	Restaurant scolaire	P.A.I.* Accueil au restaurant scolaire sans repas	Accueil périscolaire - la 1/2 heure	Etude surveillée (16h à 17h30)	1/2 Journée de Centre ou Veillée (repas et accueil inclus)	P.A.I.* 1/2 Journée de Centre ou Veillée (accueil sans repas)	Journée de Centre ou Nuitée (repas et accueil inclus)	P.A.I.* Journée de Centre ou Nuitée (accueil sans repas)	Point d'activité Atlan 13	Forfait annuel pour accompagnement à une activité à compter du 1 ^{er} septembre 2017
1	0,63 €	0,41 €	0,61 €	2,40 €	2,63 €	2,50 €	5,25 €	4,99 €	0,63 €	Aller : 15,00 € Aller-retour : 30,00 €
2	1,58 €	1,03 €	0,65 €	2,58 €	2,92 €	2,77 €	5,83 €	5,54 €	0,67 €	
3	2,73 €	1,77 €	0,75 €	2,97 €	3,56 €	3,38 €	7,11 €	6,75 €	0,73 €	
4	3,09 €	2,01 €	0,85 €	3,38 €	4,32 €	4,10 €	8,64 €	8,21 €	0,80 €	
5	3,49 €	2,27 €	0,97 €	3,87 €	5,29 €	5,03 €	10,58 €	10,05 €	0,87 €	
6	3,93 €	2,55 €	1,10 €	4,40 €	6,46 €	6,14 €	12,92 €	12,27 €	0,93 €	
7	4,40 €	2,86 €	1,26 €	5,06 €	7,89 €	7,50 €	15,77 €	14,98 €	1,03 €	
Extérieur	12,00 €	12,00 €	3,77 €	15,04 €	17,03 €	17,03 €	34,05 €	34,05 €	2,06 €	

***Pour mémoire :**

- Les accueils « sans repas » sont réservés aux élèves (souffrant d'allergie alimentaire) pour lesquels il a été établi un P.A.I. (Projet d'Accueil Individualisé).
- Le tarif P.A.I. Accueil au restaurant scolaire sans repas correspond à 65% du tarif restaurant scolaire.
- Les tarifs P.A.I., journée de centre et 1/2 journée de centre, correspondent respectivement, aux tarifs normaux journée de centre et 1/2 journée de centre, minorés de 5%.

Calendrier des vacances scolaires 2017-2018

	Fin des cours	Reprise des cours
Vacances de la Toussaint	Samedi 21 octobre	Lundi 6 novembre
Vacances de Noël	Samedi 23 décembre	Lundi 8 janvier
Vacances d'hiver	Samedi 17 février	Lundi 5 mars
Vacances de printemps	Samedi 14 avril	Lundi 30 avril
Vacances d'été	Samedi 7 juillet	



La rentrée scolaire



La rentrée scolaire 2017 s'est déroulée dans une bonne ambiance et dans de bonnes conditions, en présence de Monsieur JOUBERT, Maire, et de Mme LETESSIER et M. MACHUT, Maires adjoints. À l'école élémentaire Roger Vivier, les enfants ont eu la surprise de découvrir un nouveau préau, en toile tendue, dans leur cour d'école qui va leur permettre d'être abrités quelle que soit la météo. L'emplacement a été déterminé en fonction de la faisabilité, d'une étude de sol et a été validé après une concertation avec le directeur de l'école. Dans le courant de cette année scolaire, un projet d'achat de vidéoprojecteurs viendra compléter les trois déjà en place depuis février 2017. L'école conserve ses 13 classes et nous en sommes ravis. Dans les écoles maternelles, les enseignantes et les « ATSEM » ont dû redoubler de câlins et de douceur pour que cette rentrée se passe du mieux possible. À l'école maternelle Roger Vivier, une clôture a été installée pour limiter l'espace jeux dans la cour d'été.



Après un test concluant pour l'isolation phonique de la classe n°1 de l'école maternelle Gaillon, la commune a fait réaliser cet été des travaux de pose de plafond acoustique dans les trois classes, la salle polyvalente et les deux sanitaires. Ainsi enfants, enseignants et agents communaux évoluent dans une ambiance plus calme. La dépose-minute a été rétablie et la clôture de la cour de l'école a été remplacée.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux enseignants sur la commune et que cette année soit riche en découvertes pour tous.

Réserve citoyenne de défense et de sécurité



La réserve citoyenne est composée de personnes volontaires pour contribuer au renforcement du lien entre la Nation et les forces armées.

Si vous souhaitez en faire partie, vous devez remplir certaines conditions de nationalité et d'âge notamment. La participation à la réserve citoyenne n'ouvre droit à aucune forme de rémunération ou d'indemnisation.

La réserve citoyenne mène prioritairement des actions de sensibilisation et de soutien en direction des collectivités locales (notamment par l'intermédiaire des élus municipaux correspondants Défense), du monde de l'éducation, du monde de l'entreprise et de la jeunesse (notamment par l'intermédiaire des « réservistes locaux à la jeunesse et à la citoyenneté »).

Pour participer à la réserve citoyenne vous devez être de nationalité française, âgé de 17 ans au moins, en règle envers le service national et exempt de toute condamnation à une peine criminelle ou ayant entraîné la perte des droits civiques, l'interdiction d'exercer un emploi public, la destitution ou la perte du grade (pour les militaires).

De plus, vous devez être agréé par l'autorité militaire en raison de vos compétences, de votre expérience ou de votre intérêt pour les questions relevant de la défense nationale. L'agrément est d'une durée de 3 ans renouvelable. Pour obtenir cet agrément, vous devez vous adresser à l'autorité de votre choix.

Les autorités militaires peuvent, éventuellement, vous recevoir afin d'obtenir des informations complémentaires sur votre motivation, vos qualifications et compétences professionnelles.

L'agrément mentionne votre identité, votre domicile au moment de la signature de l'agrément, le lieu et l'unité de votre rattachement, la qualité en laquelle vous êtes agréé et un rappel des sujétions attachées à la qualité de réserviste citoyen.

Cœur d'Essonne Agglomération



La Base – Cœur d'Essonne, 1^{ère} réserve foncière d'Île-de-France, constitue un site majeur du sud francilien qui a vocation d'accueillir des projets générateurs d'activités économiques d'avenir, de recherche, mais aussi de croissance durable.

- Carré Nord avec des entreprises de High tech et mixtes sur plus de 50 ha,
- Le Téléphérique urbain reliera la gare de Brétigny-sur-Orge au Carré Nord de La Base et jusqu'à la gare de Ris-Orangis
- Parc événementiel avec 50 ha pour la culture, le sport et les loisirs
- Cluster Régional du Drone Civil, espaces de vols pour des essais de drones
- Sécurité Park, pôle régional qui favorise le regroupement sur un même site des activités liées à la sécurité et à la défense

- 70 ha sur les 300 de La Base seront consacrés à l'agriculture biologique

À terme, près de 2 000 emplois seront créés pour développer ce site résolument éco-responsable, nommé « La Base ».

Plus d'infos sur La Base :

<http://www.coeuressonne.fr/grands-projets/la-base.html>

http://terreevenements.coeuressonne.fr/article/en_cours_de_validation.

Transport : ce qui a changé. Pour plus de cohérence et de lisibilité pour les usagers, les lignes de ce secteur changent de numérotation :

- Ligne 101 (Cheptainville – Marolles) : Fusion de la ligne 18-11A et la ligne 102B à laquelle on a ajouté le circuit spécial scolaire « Cheptainville – Collège Saint-Exupéry ».
- Ligne 102 (Avrainville – Marolles) : Ancienne ligne 102B
- Ligne 103 (Marolles – Marolles) : Ancienne ligne 18.11B
- Ligne 104 (Arpajon – Lardy) : Ancienne ligne 10.12

Retrouvez tous les circuits et horaires sur le site de la mairie :

<https://marolles-en-hurepoix.fr/marolles-pratique/transports>.



Centre Technique Municipal (CTM) et Centre de Première Intervention (CPI) des Pompiers : déménagement et Inauguration



Après quasiment un an de travaux, les pompiers et l'équipe du Centre Technique Municipal ont pris possession des bâtiments. Cette construction, préparée en collaboration étroite avec le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) accueille, dans des locaux beaucoup plus grands, l'équipe des pompiers volontaires qui s'est fortement développée. Quant à l'équipe du CTM de la commune, elle bénéficie de locaux mieux adaptés à leurs diverses activités.



Samedi 9 septembre, l'entrée de ville route de Saint-Vrain, le CTM et CPI ont été inaugurés.

Etaient notamment présents pour l'occasion, Monsieur le Maire, l'entreprise Gagneraud, chargée des travaux, la société Soul architecture, la société CIPPPER spécialisée dans les investissements de partenariat public-privé et les principaux responsables du Service Départemental d'Incendie et de Secours : Monsieur Echaroux, Président, et le conducteur général CARDI, directeur. Les « soldats du feu » marollais étaient également venus en nombre pour célébrer cet événement.



Entrée de ville route de Saint-Vrain inaugurée

Après les travaux de création du rond-point et l'aménagement de trottoirs de part et d'autre de la route, menés par la Commune, l'intervention de Cœur d'Essonne Agglomération pour installer l'éclairage public jusqu'au chemin du Cimetière et améliorer le fonctionnement du carrefour à feu de l'allée des Hermines et l'avenue des Gravier, la réfection d'une partie du revêtement par le Département, gestionnaire de la Route de Saint-Vrain, l'entrée de ville a été inaugurée ce samedi 9 septembre en même temps que le Centre Technique Municipal et le Centre de Première Intervention des Pompiers.



Route de Cheptainville



Le SIARCE a débuté la première phase des travaux de la route de Cheptainville en changeant la canalisation d'eau potable principale (située au milieu de la route) mais également certains branchements vétustes ou non conformes entre la canalisation principale et les compteurs de particuliers.

La durée prévisionnelle de ces travaux est de 4 mois.

Durant toute la durée de ces travaux, la circulation sera alternée en demi-chaussée. Sauf exception ponctuelle, la circulation ne devrait donc pas être coupée.

Après cette première phase de travaux sur les canalisations d'eau potable, Cœur d'Essonne Agglomération prendra en charge la réhabilitation du réseau d'assainissement (eaux pluviales et usées), la mise en place d'un nouvel éclairage public et les travaux de voirie.

La commune de Marolles-en-Hurepoix se chargera en parallèle de l'enfouissement des réseaux. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des modalités de ces travaux avant leur commencement et une réunion publique sera organisée en fin d'année.

Itinéraire conseillé pendant la durée des travaux : passer par Guibeville en empruntant la D26 puis la D449.



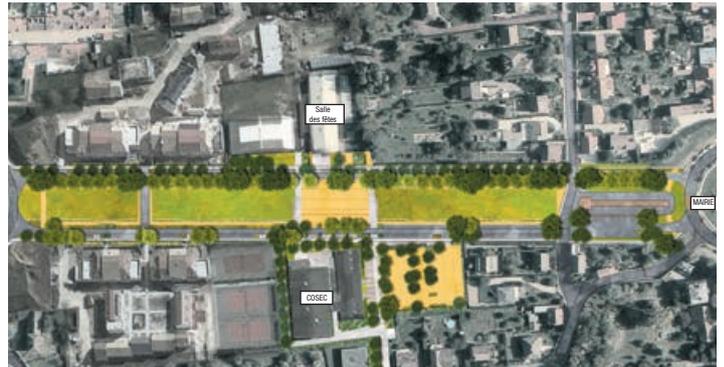
Cœur de ville - Aménagement de l'avenue du Lieutenant Agoutin

Les travaux de l'aménagement de l'avenue du Lieutenant Agoutin ont démarré cet été pour une durée d'environ un an avec les entreprises, SFRE, Eiffage, Serrurerie des Pins et SFEV.

L'abattage des arbres a été réalisé. Le constat a été sans appel : en plus des racines qui avaient endommagé la voie et les trottoirs, de nombreux sujets étaient malades et certains avaient un tronc creux. Les travaux se sont poursuivis par la création de l'assainissement, l'aménagement du terrain « à Bineau » en parking provisoire et, pour le Forum des Associations, la réalisation d'un espace devant le Cosec adapté au maintien de ce temps fort de la commune pendant le chantier. À la suite, sont prévues les interventions nécessaires à l'enfouissement des câbles aériens (électricité et téléphonie), à la mise en forme des voies latérales. Cela permettra de



basculer la circulation sur les côtés afin de créer le mail central paysager. Jusqu'à mi-septembre, les travaux ont suivi le planning prévu sans retard. À l'heure où nous imprimons ces lignes, nous avons des doutes quant à la suite du déroulement des travaux. En effet, nous attendons l'intervention de GrDF pour modifier la profondeur du réseau de gaz de l'avenue et tout retard de la part de GrDF entrainerait un retard sur le reste du chantier. Par ailleurs, l'aménagement paysager prévu initialement face aux grilles de l'ancien château a été supprimé, les propriétaires privés de ces terrains préférant, finalement, conserver la jouissance de ces parcelles et en assurer l'entretien.



À la découverte de la maison médicale et paramédicale !

Comme annoncé dans le précédent Info'Mag, la maison médicale, située au 1 - 1 bis rue Louis Blériot, dans le nouveau quartier situé derrière la salle des fêtes, a ouvert ses portes et est désormais opérationnelle.

Cet équipement, d'initiative communale, a été réalisé en partenariat avec les professionnels concernés et nous les remercions de nous avoir suivis dans cette aventure et leur souhaitons la bienvenue.



Au rez de chaussée (entrée côté 1 bis rue Louis Blériot), sont installés, depuis début avril, 2 professionnels qui étaient déjà présents à Marolles précédemment :

- **Stéphane CANIVEZ, médecin généraliste**, qui a quitté son ancien cabinet médical pour offrir à ses patients un accueil de plain-pied, dans des locaux plus adaptés au public; ses horaires sont inchangés.
- **Véronique CREPAUX-ROUGERIE, masseur-kinésithérapeute** (spécialisée depuis une dizaine d'années en Énergétique Traditionnelle Chinoise, certifiée par l'université de Pékin) qui accueille ses patients à Marolles les lundis, mardis, mercredis, vendredis et un samedi sur deux (et dans un cabinet parisien, le jeudi et un samedi sur deux).

À l'étage (au 1 rue Louis Blériot), la maison médicale accueille des praticiens nouvellement installés à Marolles-en-Hurepoix :

- **Anne BEDET, sage-femme**, qui ouvrira début octobre et qui réalise le suivi et la surveillance de grossesse, la préparation à la naissance, le suivi post natal mère-enfant, la rééducation périnéale, la gynécologie préventive et la contraception.
- **Thierry DAUVERGNE, psychothérapeute** (Titulaire du Certificat Européen de Psychothérapie, formateur et superviseur en psychothérapie avec une spécialité en Gestalt –Thérapie (Cf. <https://www.groupe-de-gestalt.fr>). Consultation en semaine, uniquement sur rendez-vous, pour adultes et couples. Possibilité d'organisation de moments de rencontre/découverte de cette pratique de psychothérapie en petits groupes.
- **Emilie GIRARD, ostéopathe** (Diplômée du collège ostéopathique Sutherland

de Paris), qui reçoit, sur rendez-vous, les patients de tous âges (des nourrissons aux seniors).

- **Christina NARCISO, orthopédiste – orthésiste – podologue** (diplômée depuis 2005). Accueil sur rendez-vous, dès octobre, du lundi au vendredi toute la journée et le samedi matin. Propose orthopédie, petit appareillage de série et sur-mesure (colliers cervicaux, ceintures lombaires et abdominales, corsets, orthèses...), prothèses mammaires externes avec lingerie et maillots de bain, gamme contention et compression (bas de contention et manchons pour lymphoedème, gamme esthétique post-opératoire, vêtements compressifs pour les brûlés). Conseils pour dispositifs médicaux adaptés sur prescription médicale.

Un dernier local attend l'installation prochaine d'une infirmière.

Stationnement :

- une place de stationnement PMR devant la maison médicale ;
- un parking de 34 places derrière le tennis couvert (à 70 mètres de la maison médicale),
- Places de stationnement non numérotées situées rue Louis Blériot et, à terme, Avenue du Lieutenant Agoutin. Attention, les places de stationnement numérotées sont privatives ; le stationnement sur les trottoirs est interdit.



Vous retrouverez les coordonnées de l'ensemble des professionnels de la maison médicale et paramédicale à la fin de l'Info'Mag.



Allocation aux Adultes Handicapés (AAH)



Maison
départementale
des personnes
handicapées



Si vous êtes handicapé(e), l'AAH peut compléter vos ressources pour vous garantir un revenu minimal sous conditions.

Pour obtenir l'AAH et un complément de ressources, il est nécessaire d'effectuer votre demande auprès de la maison départementale des personnes handicapées de votre département (MDPH).

Si vous souhaitez faire une demande de dossier, avoir des informations sur les aides ou si vous avez une question sur le renouvellement de vos droits, la MDPH de l'Essonne vous répond dorénavant directement au numéro unique national : 0899.63.20.48.

Vous pouvez également recevoir directement tous les documents nécessaires à votre dossier MDPH COTOREP sur le site :

<http://annuaire.action-sociale.org/MDPH/MDPH-91-Essonne/Formulaires.html>.

Si vous n'êtes pas équipé(e)s de matériel informatique, le CCAS de la commune met un accès internet à votre disposition et peut vous fournir les documents.

Repas des aînés et colis de Noël

Le repas des aînés se tiendra le samedi 13 janvier 2018 à la salle des Fêtes. Les Marolles et Marollais ayant atteint l'âge de 65 ans à cette date sont conviés à cette manifestation.



Pour ceux ou celles qui, pour des raisons personnelles ne pourraient se déplacer, il sera proposé un colis de Noël qui sera distribué le samedi 16 décembre dans la matinée.

Seules les familles de plus de 65 ans et ayant un revenu fiscal de référence ne dépassant pas 18000 € pour une personne seule et 30000 € pour un couple, peuvent bénéficier du colis et du repas. (À vérifier sur votre avis d'imposition 2017 sur les revenus 2016).

Pour profiter de ces dispositifs, il faudra impérativement venir s'inscrire auprès du CCAS. Les modalités et le bulletin d'inscription vous seront précisés dans l'écho Marollais de novembre qui sera distribué fin octobre.

Sortie des seniors du 15 juin à Gien

Le Centre communal d'Action Sociale a organisé le jeudi 15 juin la traditionnelle « sortie de juin » réservée aux seniors de la commune de Marolles-en-Hurepoix.



De bon matin et sous un soleil radieux, nous nous sommes dirigés vers la ville de Gien où deux groupes ont pu alternativement visiter le musée de la faïencerie et bénéficier d'une croisière sur le canal de Briare créé grâce à Sully entre 1604 et 1642. C'est le 1^{er} canal de jonction construit entre la Loire et la Seine et qui a permis de développer le commerce fluvial. Le pont-canal de Briare a été construit pour franchir la Loire, c'est une prouesse architecturale car il mesure 662 m.

La Faïencerie de Gien est l'une des plus renommées et la plus importante d'Europe et a excellé dans l'art de l'imitation. Dans le musée, on y retrouve des pièces uniques qui ont été créées avec le concours d'artistes de talent qui les ont illustrés de nouveaux décors ou se sont inspirés de ceux des siècles passés. Le magasin d'usine situé juste à côté du musée propose des produits qui permettent d'acheter de la vaisselle de très haute qualité et qui retrace presque 200 ans d'Histoire. La Faïencerie de Gien ne cesse de se perfectionner dans l'art de la faïence et du savoir-faire français.

Le midi, nous nous sommes retrouvés pour déjeuner au Restaurant à « L'auberge du tranchoir » et avons apprécié ce lieu à la cuisine traditionnelle. Le restaurateur, aussi agriculteur, souhaite offrir à ses hôtes un dépaysement total, dans un environnement naturel avec ses animaux. M. Christian Bouleau, Maire de Gien, est venu à notre rencontre afin d'échanger sur notre perception de notre visite dans sa ville. Les quelques difficultés rencontrées le matin ont été vite oubliées et un des 2 groupes a bénéficié de la visite guidée de l'église Ste Jeanne d'Arc. Beaucoup sont restés sous le charme de celle-ci ainsi que de l'organiste qui a donné un cours à la pratique de l'orgue.



Sorties du 23 juillet à Deauville et le 20 août à Trouville



Comme chaque année, le CCAS de Marolles vous a proposé de vous rendre sur le bord de mer le 23 juillet à Deauville et le 20 août à Trouville.

Semaine bleue



Cette année la semaine bleue se tiendra du 9 au 12 octobre 2017.

Le CCAS offrira pour la semaine des moments de plaisir et de multiples rencontres.

Au programme : Ateliers décorations et culinaires, visite du conservatoire national des plantes de Milly-la-Forêt et de la chapelle Saint Blaise des simples et loto avec goûter et cocktail.

Retrouvez le programme détaillé sur l'écho marollais de septembre 2017 ou au CCAS.



Vesti'Aid



Voici nos dates pour le début de la nouvelle année scolaire :

Dépôt et vente	Vente
7 octobre	21 octobre
4 novembre	18 novembre
2 décembre (au profit du Téléthon)	16 décembre
-	30 décembre
6 janvier	-

La foire aux jouets aura lieu le 19 novembre de 13h30 à 17h30 dans la salle des fêtes.

Calendrier de fin d'année

Semaine bleue	du 9 au 12 octobre
Loto	12 octobre
Distribution des colis de Noël	Samedi 16 décembre dans la matinée
Repas du 3 ^{ème} âge	13 janvier 2018

La Médiation familiale

Vous souhaitez sortir d'un conflit de couple et/ou de famille ?

La Médiation familiale vise à restaurer la communication et à préserver autant que possible les liens familiaux. Elle peut ainsi intervenir :

- Avant/pendant/après divorce ou séparation (Contribution et résidence des enfants...),
- Lors des conflits parents/adolescents (Crise, décisions à prendre...),
- Lors d'une succession conflictuelle ou du placement de Grands-parents.
- Ou bien lorsque les relations grands-parents/parents sont dans l'impasse au sujet des petits-enfants.

Le rendez-vous peut se dérouler au sein du CCAS de Marolles en Hurepoix en toute confidentialité. Ainsi, vous pourrez rechercher ensemble une solution à la situation que vous rencontrez.

La médiatrice familiale, Armelle Delabre, est une professionnelle diplômée, neutre, impartiale recevant chacun dans une stricte confidentialité.

Elle peut être saisie par les Juges mais aussi, et très souvent, par les personnes elles-mêmes indépendamment de toute action en justice.

La participation financière, effectuée à chaque séance, est à la charge de chacun selon un barème de revenus mensuels moyens individuels.

Ce barème vous est présenté lors de l'entretien préalable et permet à tous d'accéder à l'espace de médiation familiale.

Si vous souhaitez en savoir plus, merci de bien vouloir contacter

Armelle Delabre au 06.37.65.67.54 ou par email à l'adresse suivante delabrearmelle@gmail.com ou sur le site www.armelledelabre.com





« Des moments de partage »

Les Mamies lectrices

L'année scolaire a été rythmée par des ateliers lectures animés par les résidentes pour les petits Marollais des écoles maternelles Gaillon et Roger Vivier. Des moments riches en gaieté et en partage. Nous attendons la rentrée scolaire pour renouveler cette belle expérience.

Merci aux résidentes, aux maîtresses, ATSEM et accompagnateurs pour leur collaboration.



Repas d'été

Cet été, les résidents et les Marollais se sont réunis dans salle climatisée du restaurant pour se rafraîchir et se restaurer autour d'un bon repas estival. Ce fut l'occasion d'apprécier la décoration de table réalisée par nos « mamies créatives » des ateliers.



Visite culturelle

Après le grand succès de l'atelier céramique animé par M. Reynald Driez (artiste du collectif V3M), les participantes ont apprécié l'exposition qui s'est déroulée à la ferme de Marolles en compagnie des élèves de l'école élémentaire Roger Vivier.

Les ateliers créatifs

Pas de repos pour les ateliers créatifs ! Comme d'habitude, les ateliers se sont déroulés dans une bonne humeur générale. L'été a été l'occasion de préparer les rencontres intergénérationnelles qui recommenceront dès cet automne. Les résidentes ont continué la découverte du pastel et de l'aquarelle. Certaines se sont découvertes un vrai talent d'artiste ! Nous avons également gâté les enfants du Centre de Loisirs, en confectionnant des brochettes de bonbons.

La rentrée s'annonce riche en créations avec au programme l'initiation à la dorure et à l'origami. Nous remercions très chaleureusement toutes les personnes qui participent de près ou de loin (don de matériel...) à la vie de ces ateliers.





Médiathèque municipale Jean Farges
 3, Grande Rue - 91630 Marolles-en-Hurepoix
 Tél : 01 64 56 11 43
 Courriel : mediatheque@marolles-en-hurepoix.fr
 Site internet : www.bmmarolles.cassioweb.com
 Facebook : www.facebook.com/bibmarolles

L'inscription est gratuite pour tous les marollais pour le prêt de documents. Une inscription individuelle est réalisée à l'accueil. Une pièce d'identité suffit pour s'inscrire. Pour les mineurs, une autorisation parentale doit être fournie.

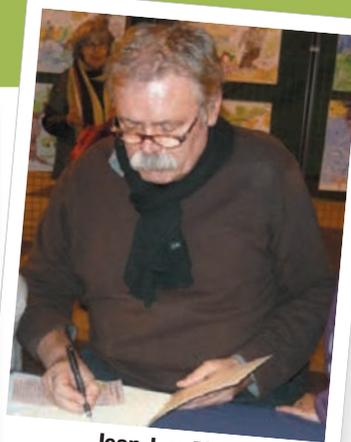
Horaires d'ouverture	Mardi	16h - 19h
	Mercredi	14h - 18h30
	Vendredi	16h - 19h
	Samedi	10h - 12h30 et 14h30 - 17h

Zoom en images sur... les animations du 1^{er} semestre



Exposition

Exposition du collectif V3M (graveur, peintres, sculpteurs, céramistes) qui a investi la grange de la ferme tout au long du mois de juin avec des maquettes, des dessins préparatoires, des sculptures monumentales, des céramiques ou des toiles.



Jean-Luc Pion

Rencontre-dédicace de l'auteur-illustrateur Jean-Luc Pion lors du salon d'art à la médiathèque.

> Le wifi à la médiathèque

Les personnes disposant d'un ordinateur portable ou de tout autre matériel équipé du wifi ont la possibilité de se connecter gratuitement au wifi.



Renseignements à l'accueil de la médiathèque.

Les coups de cœur des lecteurs



Les documentaires adultes

Et voici le palmarès des documentaires adultes les plus empruntés par les lecteurs à la médiathèque pour l'année 2016-2017



Concert

Concert de Xavier Renard lors de la fête de la musique devant la médiathèque.

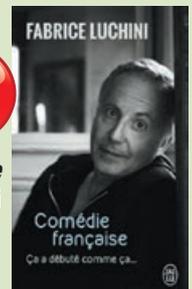


Les bébés lecteurs

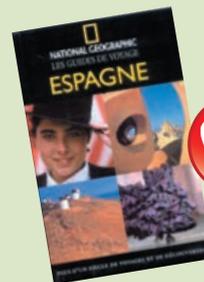
Séance musicale fin mai pour clôturer la saison avec des tout-petits ravis et le RAM pour les bébés lecteurs.



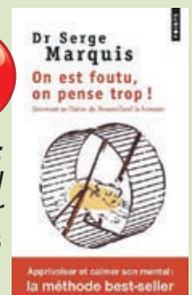
1 *Le charme discret de l'intestin*
Giulia Enders



2 *Comédie française*
Fabrice Luchini



3 *Espagne*
Fiona Dunlop



4 *On est foutu, on pense trop ! : comment se libérer de Pensouillard le hamster*
Serge Marquis



5 *Vivez mieux et plus longtemps*
Michel Cymès

> Les prochaines animations dans notre calendrier

Découvrez l'ensemble de notre programmation sur www.bmmarolles.cassioweb.com ou avec l'écho marollais et notre page Facebook chaque mois.

- **Samedi 14 octobre à 14h30** : Atelier philosophique avec A. Georgandas. N'hésitez pas à venir discuter et construire votre réflexion avec le philosophe sur le thème suivant « Que devient l'humain dans l'ère numérique ? ».
- **Samedi 4 novembre à 10h30** : Raconte-tapis avec Anik Incerti pour les tout-petits (0/3 ans). Réservation indispensable.
- **Samedi 18 novembre à 15h** : Café littéraire. Vous aimez parler des livres, échanger vos impressions ou seulement écouter celles des autres... alors nous vous attendons autour d'un petit café. Public adulte.
- **Du 1^{er} au 22 décembre** : Exposition de peintures « Correspondance(s) » d'E. Deloges et X. Renard.

> La médiathèque numérique

En collaboration avec la Bibliothèque départementale de l'Essonne, la médiathèque vous propose un accès, parmi les ressources numériques, aux partitions de musique en ligne. N'hésitez pas à vous renseigner à l'accueil



Retrouvez l'ensemble des sélections sur notre portail web www.bmmarolles.cassioweb.com.



Manifestations à venir

4^{ème} trimestre 2017

Ce programme provisoire peut être modifié.

LIEUX

OCTOBRE

7 et 8 : Salon des tout-petits	Sd fêtes
Du 9 au 12 : Semaine bleue (CCAS)	Sd fêtes et RPA
13 : Loto de Gaillon (Amicale du Parc Gaillon)	Sd fêtes
14 : Les automnales du livre d'Histoire locale (Histoire et Patrimoine)	Sd fêtes
15 : Fête de la peinture	Mille Club
21 et 22 : Festival du court métrage (Le Francilien)	Sd fêtes

NOVEMBRE

4 : Soirée des Pompiers (Amicale des Pompiers)	Sd fêtes
10 : Concert de Jazz	Sd fêtes
11 : Cérémonie du 11 novembre suivie de la projection du film Adama à 15h30	église, monument aux morts puis Sd fêtes
18 : Bal du beaujolais nouveau (Comité des fêtes)	Sd fêtes
19 : Foire aux jouets (Vesti'aid)	Sd fêtes
Du 24 au 26 novembre : Représentations de théâtre (Compagnie des Hermines)	Sd fêtes
25 : Sortie au Cirque Bougionne <i>Inscription en mairie à partir du 28 octobre</i>	Paris

DÉCEMBRE

2 et 3 : Salons de Noël	
- Salon des talents cachés de la MJC	Sd fêtes
- Salon de l'association confidences créatives	Cosec
8 : Téléthon	Sd fêtes
10 : Challenge de Noël (USM Ju Jit So)	Cosec
15 : Accueil des nouveaux marollais	Sd fêtes
16 : Arbre de Noël (USM Vo Co Truyen)	Cosec
17 : Concert de Noël	Église
23 : Noël des enfants marollais	Sd fêtes

JANVIER

5 : Vœux du maire	Sd fêtes
13 : Repas du 3 ^{ème} âge	Sd fêtes
26 : Hivernales (Spectacle de marionnettes)	Sd fêtes
27 : Audition (école de musique)	Sd fêtes

Accueil des nouveaux marollais

L'accueil des nouveaux Marollais aura lieu cette année **vendredi 15 décembre à 19h à la salle des fêtes**. Si vous avez emménagé à Marolles-en-Hurepoix courant 2017, faites vous connaître en mairie, nous serons ravis de vous inviter et de vous compter parmi nous pour ce moment convivial de partage et d'échanges.



Téléthon



La commission Sports, Jeunesse Loisirs et de nombreuses associations marollaises vous invitent à vous mobiliser pour le Téléthon le **vendredi 8 décembre à partir de 19h à la salle des fêtes**. Nous vous proposerons de nombreuses animations sportives et/ou divertissantes, un repas chaud avec boissons, des démonstrations... le tout dans une ambiance conviviale au profit du Téléthon.



Festivités de Noël



Au programme cette année :

- **Salons de Noël les 2 et 3 décembre**. Retrouvez la MJC à la salle des fêtes et l'association confidences créatives au Cosec.
- **Concert de Noël le samedi 17 décembre à 16h à l'église** avec l'ensemble Sequentiae composé d'au moins 20 chanteurs accompagnés d'un organiste et de violoncellistes.
- **Noël des enfants marollais le samedi 23 décembre de 15h à 17h** où les enfants pourront assister à un spectacle.

Tous les détails de ces manifestations vous seront communiqués dans l'Écho Marollais et dans l'agenda du site internet.



Halte-garderie : la prérentrée des tout-petits



Le samedi 2 septembre, l'équipe de la halte-garderie communautaire « la farandole » a accueilli les nouvelles familles désireuses d'inscrire leur enfant ainsi que celles qui fréquentaient déjà la structure l'année passée. À la grande et heureuse surprise des professionnelles, une petite fille âgée de 10 ans est venue avec sa maman curieuse de revoir « sa halte-garderie de quand elle était toute petite ».

Pour les parents et les enfants, cette première rencontre est l'occasion de faire connaissance en douceur, de découvrir des espaces et des jeux nouveaux. L'accueil de l'enfant est ensuite programmé sur des matinées, après-midis ou journées, en fonction des besoins de la famille. Belle rentrée à tous.

Horaires d'ouverture de la halte-garderie

Lundi : 8h45-11h45

Mardi-Jeudi-Vendredi : 8h45-15h45

Adresse : 1 Grande Rue - Marolles-en-Hurepoix

Pour prendre rendez-vous : 01 64 56 05 14



Kaz'Ados



Pour les élèves de CM2 et les jeunes jusqu'à 13 ans inclus.

Salle au-dessus des tribunes de foot

Stade Norbert Batigne

Tel : 01.64.56.81.41 / Portable : 06.09.01.40.28

Mail : kazados@marolles-en-hurepoix.fr

Site internet : www.atlan13.fr puis cliquez sur Kaz'Ados

Atlan 13



Pour les jeunes de 14 ans jusqu'à la veille de leur majorité.

Maison des jeunes

Stade Norbert Batigne

Tel : 01.64.56.87.66. / Portable : 06.09.01.40.28.

Mail : atlan13@marolles-en-hurepoix.fr

Site internet : www.atlan13.fr puis cliquez sur Atlan13

Les modalités d'inscription et la tarification sont identiques à celles du centre de Loisirs. Horaires et fonctionnement disponibles en mairie, sur le site internet ou au centre de loisirs.

Modalités d'inscriptions, tarification, horaires et programme des activités disponibles sur le site internet, ou à Atlan 13.

Voyage Européen 2018 : Lisbonne



4 à 5 jours pour 21 jeunes d'Atlan 13 (de 14 à 17 ans ou des 6^{èmes} et 5^{èmes} s'il reste de la place) encadrés par 3 animateurs.

La plus occidentale des cités d'Europe, campée sur la rive droite de l'estuaire du Tage, Lisbonne est avant tout un site d'une incomparable beauté, mais qui a su remarquablement traverser le temps. C'est une ville en perpétuelle mutation que nous te proposons de découvrir.

Tu seras enchanté(e) par les vieux quartiers : l'Alfama et ses airs de médina nord-africaine, le Bairro Alto et son célèbre tramway n°28. Bien entendu, tu n'échapperas pas aux incontournables : la tour de Belém, le Rossio, le Crito Rei ainsi qu'aux spécialités culinaires : pasteis de nata, bacalhau, etc.

- **Vacances de Printemps** (les dates exactes seront disponibles sur le site internet de la commune dès le mois d'octobre)
- **Hébergement** en auberge de jeunesse ou camping.
- Les repas seront pris sous forme de pique-nique ou bien dans des snacks et restaurants, ou encore préparés avec les jeunes (à l'auberge).
- **Voyage en avion.**



Demande d'inscription jusqu'au vendredi 20 octobre 2017 inclus à envoyer par mail à atlan13@marolles-en-hurepoix.fr, ou en se déplaçant au centre de loisirs (aux horaires d'ouverture).

Confirmation des inscriptions donnée aux familles à partir du vendredi 10 novembre 2017.

En cas de demandes d'inscriptions supérieures au nombre de places, les critères de sélection suivants seront appliqués, par ordre décroissant :

- 1°- **Jeunes ou adolescents n'ayant jamais participé** à un séjour européen organisé par la commune,
- 2°- **Nombre de séjours** auxquels les jeunes ont participé avec la commune,
- 3°- **Ordre chronologique d'inscription** pour départager les éventuelles demandes arrivant ex-æquo.



ATTENTION, la carte d'identité (ou le passeport), en cours de validité, et une autorisation de sortie de territoire pour les mineurs sont indispensables pour participer à ce séjour.



Scolaire et périscolaire

L'été 2017 en quelques mots et photos...

La rentrée des classes est déjà passée, alors il est temps de faire un « petit retour en arrière » pour se souvenir des vacances d'été au service Enfance et Jeunesse...

Tout au long de l'été, les équipes d'animation du service Enfance et Jeunesse se sont relayées pour proposer aux enfants et jeunes des animations au centre de loisirs, sur kaz'Ados et sur Atlan 13, ainsi que cinq séjours dans 4 lieux.

Les animations au centre de loisirs

Cet été, au mois de Juillet, les enfants du centre de loisirs ont pu découvrir les différents continents au côté de Phileas Fogg lors d'un tour du monde exceptionnel en 19 jours.

Durant le mois d'Août, c'est dans un théâtre géant que les enfants ont pu exprimer leur créativité.

Tout l'été, grâce à ces deux thèmes, les jeunes Maronnais ont profité des différentes bases de loisirs de la région, de superbes balades, de grands jeux passionnants organisés par les animateurs.



Les cinq séjours d'été

Un séjour itinérant en roulettes (du 10 au 13 juillet) pour 18 enfants

« La chevalerie du Thouet » !

Les petits et grands Maronnais âgés de 5 à 12 ans se sont mis avec plaisir dans la peau de voyageurs, durant ce séjour itinérant ! Ils ont apprécié la découverte de l'Hippologie, les alentours du lac du Cébron, riche en faune flore et, qui a été idéal pour les grands jeux ! Et surtout ils ont tous obtenu leur permis roulotte !

Que de bons souvenirs, pour attaquer une nouvelle année scolaire !!!





L'été 2017 en quelques mots et photos...

Un séjour à l'Aiguillon sur mer (du 11 au 17 juillet) pour 20 pré-ados et ados et 7 CM2...

Les 27 participants ont pu profiter d'une semaine sur la côte Vendéenne, à L'Aiguillon-sur-Mer. Le séjour a été rythmé par de nombreuses baignades (mer et piscine du camping), des veillées (karaoké, fureur, soirée manège au Luna Park...), de nombreuses animations (tournois sportifs, jeux de plage) et du farniente. On rajoute une journée au parc d'attractions Indian Forest (Water Jump, spider filet, duels sportifs type Fort Boyard, Déval'kart, footbulle, etc.) et on obtient un séjour ensoleillé qui nous laisse plein de bons souvenirs.



Un séjour en camping à Combreux (du 17 au 21 juillet) pour 14 enfants et 4 pré-ados...

« Les étangs de la vallée à Combreux » C'est dans le cadre verdoyant et calme des étangs de la Vallée à Combreux, que les enfants Marollais ont profité des baignades, des balades, des grands jeux et du mini-golf tout cela dans une ambiance familiale en camping ! Les petits et grands ont clôturé ce séjour en organisant une super BOUM à laquelle ils ont convié tous les enfants du camping !!!



Deux séjours de 5 jours au centre de pleine nature de Torchamp (du 21 au 25 août et du 28 août au 1^{er} septembre)

Un séjour où les enfants et jeunes (25 enfants et 5 pré-ados pour la première semaine et 27 enfants pour la seconde semaine) ont pu découvrir et pratiquer des activités sportives de pleine nature (kayak, escalade, tir à l'arc, pêche, équitation). La rivière, située devant le centre, nous a permis de nous rafraîchir et de faire des barrages et autres jeux d'eau. Une soirée « feu de camp et barbecue » (le 24 août), des jeux et animations proposées par les animateurs ont complété ce programme.



Au total, ce sont 91 enfants du centre de loisirs et 29 jeunes de Kaz'ados et d'Atlan 13 qui pourront vous raconter leurs aventures. Que dire de plus ? AH SI, VIVEMENT L'ÉTÉ PROCHAIN !

Allez, on vous donne un indice... Les séjours sportifs à Torchamp seront reconduits l'été prochain (du 9 au 13 juillet 2018 et du 27 au 31 août 2018). Et surtout, de nouvelles destinations vous seront proposées !!!



USM Vo Co Truyen



Enfilez vos vo phuc, la nouvelle saison a commencé

Les adhérents de l'USM Vo Co Truyen ont remis leur vo phuc depuis le 12 septembre : c'est le début d'une nouvelle saison à la salle d'Arts Martiaux. Pour cette saison, de légères modifications horaires pour les cours du mardi. En effet, les cours enfants auront lieu les mardis de 19h30 à 20h30 et les vendredis de 19h à 20h ; les cours ados et adultes auront lieu les mardis de 20h30 à 22h et les vendredis de 20h à 22h.

Ces heures d'entraînement sont toujours encadrées par les ceintures rouges du club dans une ambiance conviviale mais studieuse ! En effet, le Vo Co Truyen, art martial traditionnel vietnamien, demande de la rigueur et de la patience.

C'est par différents entraînements : combat poings/pieds, combat au sol, enchaînements à mains nues, maniement des armes traditionnelles, self-défense, que les Vo Sinh progressent à leur rythme vers la pleine maîtrise de cette discipline.

Cette année encore, le club organisera tout au long de l'année divers évènements aussi bien sportifs que festifs pour ses adhérents. Ainsi le premier d'entre eux a été le pot d'accueil des anciens et nouveaux adhérents qui a eu lieu le vendredi 6 octobre.

Si vous êtes intéressés par le Vo Co Truyen, n'hésitez pas à franchir les portes de la salle d'arts martiaux aux heures de cours. Vous pourrez participer à un cours d'essai gratuit (sans présentation de certificat médical jusqu'aux vacances de la Toussaint).

Pour de plus amples informations, retrouvez-nous sur notre site internet <http://usmvocotruyen.com/> ou notre page Facebook USM Vo Co Truyen. Vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse usm.vocotruyen@gmail.com

Athletic Club Arpajonnais



Voici les excellents résultats des athlètes marollaises au championnat de France espoirs (U21) des 8 et 9 juillet à Albi.

Noémie et Coraline MAAMOURI :

Les séries du 1500m étant annulées le samedi, les jumelles Maamouri, marollaises, avaient leur finale directe le dimanche matin. Noémie part un peu vite et ne peut pas suivre le rythme dans le dernier tour et termine 9^{ème}. De son côté, Coraline prenait la course à son compte pour imposer un rythme très soutenu et aller chercher le titre de championne de France, son second cette année après son titre cet hiver en salle. Ces figures emblématiques de l'Athlétic Club Arpajonnais vont opérer un virage dans leur jeune carrière en changeant d'entraîneurs et/ou changeant de lieu d'entraînement et/ou de spécialités la saison prochaine... **Nous leur souhaitons le meilleur pour l'avenir et sommes très fiers d'elles...**



USM Taekwondo



Vous cherchez un sport alliant physique et spiritualité, sport individuel mais aussi esprit d'équipe, respect de l'autre et maîtrise de soi ? Alors le Taekwondo est fait pour vous.

Accessible dès 4 ans, le Taekwondo, littéralement - « la voie des pieds et des poings » - est un art martial coréen et une discipline olympique aux multiples facettes (technique, combat, casse de planche, self-défense...). A Marolles, on le pratique avec sérieux, dans la joie et la convivialité et en partageant toute la saison, de bons moments sportifs et humains (stages, tournois, passages de grades, sorties restaurant en famille, goûters...).

Initiation/découverte « Baby Taekwondo » (4 à 6 ans) : samedi 9h./10h. (Dojo).

Cours enfants (7/12 ans) : lundi & mercredi 19h30/ 20h30 (salle de danse).

Cours ados/adultes (à partir de 13 ans) : lundi & mercredi 20h30/21h30 (salle de danse).

Inscription toute l'année. N'hésitez pas à nous rencontrer ou venir faire un ou deux cours d'essai. Renseignements complémentaires : marollestaekwondo@gmail.com, <https://www.facebook.com/UsmTkdDokwan>.

Bonne rentrée à tous.



USM Athlétisme



Vif succès pour la 10^{ème} édition de la Marollaïse (course et marche nordique) : elle a réuni 354 participants de 7 à plus de 70 ans sur des parcours de 1, 5 et 10 km. À leur arrivée sur le stade, ils ont pu profiter des soins offerts par des ostéopathes, participer à une tombola (gros lot : un vélo) et reconstituer leurs forces grâce aux différentes boissons et victuailles offertes par Carrefour Market. L'USM Athlétisme de Marolles remercie les sponsors, la mairie et les bénévoles qui ont œuvré à la réussite et à la bonne ambiance de cette manifestation. Rendez-vous pour la prochaine édition le 26 mai 2018.

Au cours du 1^{er} semestre 2017, les membres du club ont pu participer à 9 courses. Pour finir la saison, une sortie en forêt de Fontainebleau leur a permis de se retrouver pour une journée sportive et conviviale avec barbecue commun en fin de soirée.

La saison 2017-2018 s'annonce sportive : 8 courses et 2 marches sont déjà inscrites dans les agendas d'ici à la fin de l'année. Un stage est prévu fin septembre en Normandie. À noter également l'intervention d'un membre de la Fédération Française d'Athlétisme qui permettra aux marcheurs de s'initier ou d'améliorer leur technique.





USM Tennis



ANIMATIONS DE FIN DE SAISON

Roland Garros

Mercredi 31 mai, un groupe de 13 jeunes joueurs a eu la chance de passer une journée à Roland Garros et d'assister à de belles rencontres de champions. Ils sont rentrés bien fatigués mais avec de belles images plein les yeux !



Fête du tennis

Samedi 10 juin, à l'initiative de la FFT, le club a organisé la fête du tennis en ouvrant les portes des courts à tous les Marollais afin de leur faire découvrir son activité ainsi que le FITennis. Les joueurs ont pu tester également la vitesse de leur service grâce au radar. Le record pour la journée a été mesuré à 176 km/h ! Ça a été aussi l'occasion pour nos petits champions de s'affronter lors des finales du tournoi interne des 6/8 ans !

Fête du club

Dimanche 25 juin, les adhérents se sont retrouvés autour d'un barbecue pour clôturer la saison, sous un beau soleil et dans la bonne humeur ! Ils ont pu assister aux finales du tournoi interne jeune et à la remise des récompenses de tous nos jeunes joueurs qui ont bien progressé.



UNE NOUVELLE SAISON REDÉMARRE...

La compétition

Depuis le 9 septembre, 2 équipes hommes et une équipe dames participent au Challenge de l'Essonne, compétition départementale qui regroupe une centaine d'équipes. Pour la 1^{ère} fois, une équipe +45 ans dames est inscrite dans la compétition. Nous leur souhaitons bonne chance ! Bravo aux +45 ans hommes qui ont gagné la rencontre de barrage fin juin. Ils se maintiennent donc en pré-nationale. La compétition reprendra fin octobre pour eux.

Le tournoi interne

Du samedi 16 septembre au dimanche 8 octobre a lieu le tournoi interne du club. Les joueurs se rencontrent sur des matchs de simple. Nous vous attendons nombreux le **dimanche 8 octobre à partir de 14h** pour encourager les finalistes hommes et dames !

Les inscriptions et les cours

Notre équipe enseignante, composée de Marc, Steven et Cédric, vous accueille tous les soirs de la semaine ainsi que le samedi matin. Quelques places sont encore disponibles dans toutes les catégories d'âge. Venez faire un test !

Pour toute demande de renseignements, rendez-vous au club house tous les samedis de 11h à 12h (sauf pendant les vacances scolaires) ou contactez-nous par mail à us.marolles@fft.fr. Retrouvez toute l'actualité du club sur notre site internet www.club.fft.fr/us.marolles ou sur facebook <https://www.facebook.com/USMtennis>

USM Ju Jit So

BILAN 2016-2017

Nous avons organisé 2 semaines de sports en famille où chaque adhérent a invité sur le tatami des membres de leur famille et amis dans une ambiance conviviale et familiale. Grâce aux généreuses contributions de nos sponsors et de nos nombreux bénévoles, le challenge de Noël a rencontré un vif succès avec 400 participants et 17 clubs présents. Cette année encore, nous ré-éditerons cet événement et comptons sur votre présence et engagement le dimanche 10 décembre 2017.

Au mois de mai, nous avons eu la joie d'avoir parmi nos adhérents deux podiums aux championnats de l'Essonne (1^{er} et 3^{ème}) dans la catégorie Benjamins. La saison 2016-2017, première année du club Ju Jit So, a été une réussite incontestable. Les disciplines proposées par le club vous permettront de travailler efficacement divers aspects sportifs. Les enfants dès 4 ans peuvent commencer le Judo. A partir de 13 ans, ils intègrent le cours de Ju Jit su/Judo Adulte et participent aux challenges interclubs et aux compétitions officielles sous l'œil attentif de notre professeur Charles Delaunay.



Le Ju Jit su et le Judo ado et adulte, en plus d'un travail de cardio et d'endurance, vous préparent pour l'obtention de votre ceinture noire par un travail sur les aspects techniques et de préparation aux katas et au shiai (démonstrations et combats).

L'Aérogym améliore votre endurance, votre cardio et votre souplesse dans une ambiance conviviale et sympathique.



NOUVEAUTÉS 2017-2018

Le Club de Judo-JuJitsu-Aérogym a participé aux journées sportives organisées par le Décathlon de Brétigny le week-end du 16 et 17 septembre dernier. Pendant ces journées, le club a animé diverses représentations et initiations sur le thème du Judo, de l'Aérogym et du Ju Jit Su sous l'égide de notre professeur Charles Delaunay. Le club tient à remercier l'ensemble des participants pour ces journées.

Une section Judo Adulte ouvre cette nouvelle saison, et le club proposera cette année encore deux semaines de sport en famille et son **challenge de Judo le 10 décembre 2017**.

Pour toutes informations, n'hésitez pas à venir nous retrouver au dojo les lundi, mercredi, jeudi soir et le samedi matin aux heures de cours. Vous pouvez aussi consulter notre site web

<http://marollesjudo.wixsite.com/jujitso> et notre page facebook <https://www.facebook.com/jujitso.marollesenhurepoix>





Comité des fêtes



Bal de la fête nationale

Tradition oblige, notre bal populaire a précédé la fête nationale. C'est donc dans la salle des fêtes qu'il fallait être pour passer un bon moment. La soirée était animée par Valérie avec son accordéon ainsi que DJ Mars. Notre fameuse paella géante et sa sangria vous ont ravis. Merci à tous les bénévoles pour l'excellente organisation de cet événement et à l'année prochaine.

Prochaine manifestation

Le bal du beaujolais prévu le 18 novembre 2017.

Inscription aux permanences en mairie les samedis précédents la manifestation.



Atelier des Ouistitis



Salon du tout-petit

« Automne / Hiver » à la salle des fêtes
(Avenue du Lieutenant Agoutin)

Achat et vente de jouets, vêtements de la naissance à 12 ans et matériel de puériculture.



Dépôt : Samedi 7 octobre de 9h à 11h30

Vente : Samedi 7 octobre de 15h à 18h

Reprise des invendus : Dimanche 8 octobre de 9h à 10h30.

Possibilité de demander une fiche de dépôt par mail
(chantal.letessier@orange.fr ou quinette91@wanadoo.fr)
ou par téléphone au 06.75.19.01.90 ou 07.86.18.48.48.

Association du lotissement du Chevron

« LE CHEVRON EN FÊTE »

Le samedi 10 juin 2017, c'était la fête dans l'espace vert privé du Chevron. Le matin à 9h, un amical concours de pêche a été organisé pour les habitants du Chevron et les invités autour de l'étang dans l'espace vert. Une douzaine de pêcheurs étaient là et la matinée s'est terminée par une remise de prix aux gagnants du concours. Puis, à 15h, une vingtaine d'enfants du lotissement a participé au grand jeu organisé par l'équipe d'animation conduite par Patrick. Pendant ce temps, une initiation aux arts martiaux leur a été présentée par un résident et le terrain de boules a accueilli une grande quantité de joueurs. Cet après-midi s'est terminé par un tir à la corde enfants/adultes dont les gagnants n'ont pas été ceux que l'on croit... Les enfants ont beaucoup de force cette année... Beaucoup de résidents ont participé à toutes ces animations.



Après cette belle journée, à 19h, un apéro bien frais a accueilli les participants venus en grand nombre au pique-nique qui s'est prolongé jusqu'à la nuit dans une ambiance festive et très détendue. **Les organisateurs se félicitent de la réussite de cette belle journée et de la grande participation des habitants du Chevron à ce rendez-vous et les en remercient.**

Le Président de l'association syndicale du Chevron, Paul FRADIN

Happy school



Venez pratiquer l'anglais ou l'espagnol avec notre partenaire HAPPY SCHOOL de Breuillet lors de notre prochain stage Vacances de la Toussaint 2017 !

Stage ouvert aux enfants / ados et adultes.

Renseignements et Inscriptions auprès de Sandra Galliot au 07.68.96.49.79 ou par mail à happyschooldemarolles@hotmail.fr.

www.happyschool91.fr

www.facebook.com/HappySchool91

La Compagnie des Hermines

LA COMPAGNIE



DES HERMINES

Venez nombreux nous voir lors de nos prochaines représentations dont voici un petit avant-gout :

Qu'est-ce qu'un dégraissage ? C'est l'action de dégraisser, d'enlever la graisse mais c'est aussi en langage familier un licenciement. Une équipe de commerciaux se voit dans l'obligation de perdre du poids pour donner une image valorisante de son entreprise. Contraints à une obligation de résultat sous peine de perdre leur emploi, les voici réunis pour une semaine de jeûne dont ils n'avaient pas mesuré toutes les répercussions psychologiques et physiologiques. L'expérience au fil des jours bascule dans les règlements de compte et les remises en question.

A vous de voir si, à la fin du spectacle, vous souhaitez poursuivre votre pause détente dans un bon restaurant...

Vendredi 24 et samedi 25 novembre à 20h45
Dimanche 26 novembre à 15h à la salle des fêtes
Entrée libre



École de musique



Le vendredi 23 juin 2017, les professeurs et les élèves de l'Association École de Musique ont présenté au public un concert de musique actuelle et classique à l'église de Marolles-en-Hurepoix.

L'école de Musique remercie chaleureusement le père Jeannot qui nous a invité dans son église magnifique, M. Georges Joubert, Maire, M. Philippe des Garets, délégué à la réhabilitation des chemins ruraux et valorisation du petit patrimoine historique, les élus et les agents de la mairie pour leur aide et leur soutien, Bruno Carry, Directeur de l'école, qui a tout coordonné avec les professeurs, les professeurs, les élèves et enfin les bénévoles « la garde rapprochée » de l'association qui sont toujours présents ainsi que Pitshu.

Au programme : La bande des violons orchestrée par Audrey Fayard (professeure de violon), les flûtes orchestrées par Hélène Douthe (professeure de flûte), la batterie orchestrée par Georges Le Sayah (professeur de batterie) et nous avons eu le plaisir d'apprécier le piano supervisé par Dominique Durand (professeur de piano) et la guitare par Jim Borret (professeur de guitare).



Contact : ecoledemusiquemarolles91630@gmail.com

Association Le Francilien

Le festival de courts métrages vidéo vous ouvre ses portes les 21 et 22 octobre 2017. Ouvert à tous les vidéastes francophones, il permet de faire découvrir aux spectateurs des œuvres de réalisateurs d'expression française. Un prix spécial jeune encourage l'expression des moins de vingt-cinq ans ; il a orienté les années passées plusieurs d'entre eux vers des études touchant au cinéma et à la communication.



Au programme :

Vendredi 20 octobre à 20h30 : Redécouvrez un grand classique du cinéma français : « Les vacances de Monsieur Hulot » de Jacques TATI, en partenariat avec Cinésonne

Samedi 21 octobre : de 10h à 12h et de 14h30 à 19h30 : Projection des films en compétition. 21 h : Projection de films hors compétition.

Dimanche 22 octobre à 10 h : Forum avec les auteurs et le public.

À 11h : Lecture du palmarès et l'après-midi, venez assister à la diffusion d'extraits de films.

Durant toute la durée du festival, une exposition d'objets anciens dédiés au cinéma sera visible pour raviver la mémoire des plus grands et éveiller les consciences des plus petits.

Chorale interparoissiale Saint Georges Saint Martin



Cheptainville, Guibeville, Leudeville et Marolles-en-Hurepoix

Pour participer à l'animation des célébrations liturgiques, n'hésitez pas à rejoindre la chorale interparoissiale Saint Georges – Saint Martin.

Pour tout renseignement, contactez Madame CHAUVANCY au 06.10.91.94.80

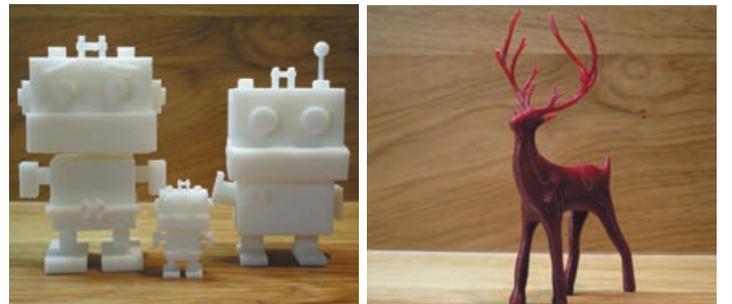
L'atelier Creatik Atelier de conception 3D



Vous avez lu que l'impression 3D allait changer nos vies. On parle de création et d'impression rapide de prothèses médicales moins chères, on évoque une capacité à reproduire des pièces ou réparer facilement. On parle même d'imprimer des maisons ! Et bien tout cela est vrai ! Différents métiers émergent pour fabriquer et maintenir les imprimantes 3D.

Mais, pour fabriquer, ces imprimantes ont besoin d'un fichier informatique. **C'est cela que L'atelier Creatik enseigne : la Modélisation 3D.** Cela signifie être capable de dessiner/sculpter sur ordinateur des objets pour que les machines les fabriquent. Mais la 3D, c'est aussi les films d'animations, les dessins et autres images que nous rencontrons dans nos vies.

L'atelier Creatik propose d'apprendre les techniques de création 3D et de s'ouvrir au monde de la 3D.



Concrètement, cela veut dire que notre formatrice Eva, infographiste 3D professionnelle travaillant pour l'industrie du cinéma d'animation, vous apprendra à utiliser le logiciel de modélisation Blender, en vous guidant notamment dans des activités de conception, d'utilisation des textures, de la lumière et de création de rendus. Vous apprendrez également les règles permettant l'impression 3D de votre objet.

Le projet pédagogique de L'atelier Creatik intègre la découverte du monde de la 3D. Ainsi, des stages ou visites d'entreprises et/ou musées viendront ponctuer l'année de formation.

L'atelier Creatik est un lieu de créativité avant tout. Nous vous donnons les clés pour enrichir et exprimer la vôtre. Cet été, plus de 30 personnes de 7 ans à 79 ans ont participé à des stages de découverte. Elles ont pu s'initier au logiciel Blender et, en moins de 3 heures, créer un robot de leur choix. Puis elles ont eu une explication sur l'impression 3D et ont pu voir fonctionner une imprimante 3D.

L'atelier Creatik propose, à la salle MJC/Médiathèque, des cours depuis le 30 Septembre, un samedi sur 2, par groupe de 10 personnes maximum, de 9h à 11h pour les enfants et de 11h à 13h pour les adultes (horaires soumis à variations selon la disponibilité de la salle). Le matériel est fourni.

Pour plus de renseignements contactez-nous à lateliercreatik@gmail.com, visitez notre site internet <http://l-atelier-creatik.fr/> et suivez-nous sur Facebook.



Le voyage 2017 de la FNACA



C'est un groupe de 24 voyageurs que les six chauffeurs : Bernard C, Daniel, Michel, Paul, Serge et Bernard G ont amené au Village-Vacances Azuréva d'Argelès-sur-Mer dans les Pyrénées Orientales du 17 au 25 juin.

Le voyage commence par une journée découverte entre Argelès et Cerbère. D'abord une immersion dans les coteaux de vignes puis la côte vermeille et pour finir la journée, un détour par la Cave des Templiers où une petite dégustation de Banyuls nous attend.

Quelques visites artisanales. D'abord la rencontre avec Jorge Mateus, souffleur de verre qui fabrique des merveilles, c'est l'union de la matière, du feu et de l'homme. Puis un tout autre savoir-faire traditionnel car c'est au XIX^e siècle qu'est née la formidable histoire des espadrilles catalanes, les « vigatanes », l'histoire d'un artisanat ancestral devenu une industrie florissante qui a fait vivre toute une vallée pendant près de cent ans. **Et c'est la visite de la Manufacture du Grenat.** Elle débute dans l'écomusée où sont exposés les outils anciens, un guide nous accompagne afin de nous révéler l'histoire et les techniques de fabrication spécifiques des fameux « Joyaux Catalans », dont les origines remontent à l'antiquité. Le Grenat symbolisait tout à la fois la fidélité et la vérité, protégeait des influences démoniaques et des dangers.



Sous le soleil, nous découvrons les orgues d'Ille-sur-Têt, un très beau site naturel. Toujours le soleil mais cette fois « scientifiquement » utilisé dans les fours solaires de Montlouis et d'Odeillo que nous visitons près de Font-Romeu.

Après un passage dans le village de Castelnou, classé parmi les plus beaux villages de France, un arrêt aux caves de Byrrh, c'est la maison ROQUE à Collioure depuis 1870 qui nous accueille ; les dames qui travaillent l'anchois en expliquent

tout l'historique ; l'échange est convivial et détendu.

Situé en plein cœur de Perpignan qu'il domine d'un haut promontoire, le palais des Rois de Majorque (XIII^e siècle) a été pendant près d'un siècle le centre de l'éphémère royaume de Majorque et sa visite commentée par un conférencier est intéressante.

Un petit tour au marché de Céret et pour terminer ce voyage, conseillés par Daniel, nous nous rendons Chez Artigas à La Jonquera où une très bonne Paëlla nous est servie par un personnel très compétent et à notre écoute ; puis il faut rentrer pour boucler les valises du retour vers Marolles-en-Hurepoix... **Nous vous donnons rendez-vous en 2018, où une autre destination nous attend.**

Le secrétaire du Comité FNACA, responsable du voyage, Paul FRADIN

Association Interparoissiale de Cheptainville, Guibeville, Leudeville et Marolles-en-Hurepoix



Au revoir Joni et bonne chance ... bienvenue à Elias

Un collectif emmené par l'Association Interparoissiale s'est fortement mobilisé dans l'accueil de Joni Khazal, un jeune syrien, en acceptant de l'héberger d'avril 2016 à janvier 2017 dans une caravane installée dans l'enclos des salles paroissiales lui permettant ainsi de bénéficier de l'espace vert, de l'accès aux installations, à l'eau et à l'électricité.

Grace à l'implication de très nombreux bénévoles, manifestée de diverses façons pour le soutenir, l'aider et le stimuler dans l'acquisition et la pratique de notre langue, il est maintenant prêt à engager des études en alternance pour des services à la personne (coiffeur, pour commencer). Il ne reste plus qu'à l'OFPPA à lui accorder un statut lui permettant de travailler car au 17 août 2017, Joni, après plus de 14 mois ½ d'attente, n'a toujours pas reçu de réponse à sa demande d'asile.

L'action entreprise ensemble pour accueillir Joni a reçu le 3^{ème} prix, au vu des suffrages que vous avez été nombreux à exprimer par internet, au concours « Action pour la Planète 2017 – Solidaires et accueillants à Marolles ». Il lui a été remis officiellement le mercredi 31 mai 2017 devant plus de 150 personnes rassemblées dans une salle du Château de Montauger à Lisses en présence de Monsieur le maire, Georges JOUBERT et des personnes qui l'ont accompagné au quotidien.

Ce prix honore non seulement l'Association Interparossiale mais également le tissu d'associations, d'institutions et de personnes



qui ont manifesté leur sens du vivre ensemble ou du bien commun en apportant leur contribution à cette belle action collective : SNL (Solidarités Nouvelles pour le Logement Essonne), Vesti'aid, Restos du Cœur Antenne de Marolles, l'Association Alphabéta, le Centre Communal d'Action Sociale de Marolles, le Secteur Pastoral de Brétigny-sur-Orge, l'œuvre d'Orient, l'Institut Catholique de Paris, les 25 donateurs qui ont participé au financement des études de français

de Joni, la soixantaine de personnes qui, de près ou de loin, ont accompagné Joni et lui ont fait aimer notre pays et notre langue.

Que chacun soit remercié pour sa contribution.

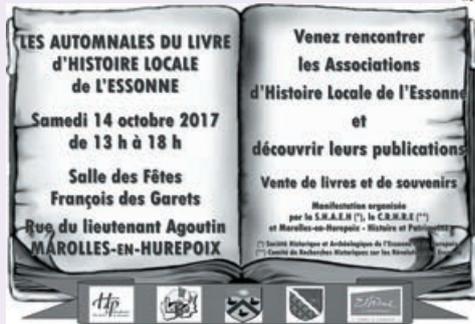
Nous espérons que l'attribution de ce prix constituera auprès de l'OFPPA un argument décisif pour une décision favorable à son endroit.

Depuis le mercredi 24 mai, la caravane est occupée par Elias Mikhael, réfugié Syrien chrétien originaire de la ville d'Homs, âgé de 42 ans, célibataire, décorateur d'intérieur. Elias est arrivé en France, à Poitiers, en février 2016 avec 3 de ses sœurs, leur famille et leur mère. Elias est très doué pour les travaux d'entretien et d'aménagements extérieurs et intérieurs.

Il lui reste des progrès à accomplir pour parler notre langue, mais il est très motivé pour cela. Son statut lui permet de travailler en France.



Histoire & patrimoine



Quand paraîtront ces lignes, notre principale sortie d'automne sera passée, comme la réunion à Marolles des associations d'Histoire locale de l'Essonne. Nous ne manquerons pas d'y revenir dans le prochain bulletin à paraître en 2018. Faisons le point sur les activités et sorties réalisées ou en cours.

Le samedi 23 septembre 2017, 50 personnes ont visité le Château du Clos Lucé où Léonard de Vinci a terminé sa vie. Une évocation exceptionnelle de ce grand personnage qui a traversé les siècles s'y trouve reconstituée. En complément, elles pourront visiter les jardins, avant de se retrouver dans une cave troglodyte pour un repas convivial entre amis. Pour faciliter la digestion, elles partiront ensuite parcourir les rues de la ville d'Amboise avant de prendre le chemin du retour, une visite qu'il ne fallait pas manquer.

Le 14 octobre, la Société Historique et Archéologique de l'Essonne et du Hurepoix, le Comité des Révolutions en Essonne et Marolles-en-Hurepoix-Histoire et Patrimoine recevront à la salle des fêtes François des Garets l'ensemble des associations d'histoire locale de l'Essonne ; cette rencontre devrait permettre de mieux se connaître et échanger, elle sera ouverte au public de 13 h à 18 h. Par ailleurs, en cette année 2017, Histoire et Patrimoine a apporté son soutien à la commission de la Culture pour l'organisation des Journées du Patrimoine, sous forme de rallye.

De même, des sorties ont été organisées tout au long de l'année : 4 mars, **basilique de Longpont et Pagode d'Evry**, 38 personnes, 25 mars, **Musée de la Gendarmerie et musée Safran à Melun**, 31 personnes, 20 avril, **Cimetière Russe de Sainte-Geneviève-des-Bois, Musée Paul Delouvrier et Cathédrale d'Evry**.

N'oublions pas les visites guidées particulières et en petits groupes de **l'Assemblée Nationale**, 49 personnes en 2017 : ces visites reprendront à partir d'octobre.



Notre association recherche de nouveaux adhérents, de nouveaux chercheurs, si vous avez du temps libre rejoignez-nous. Notre cotisation n'est que de 15 € en individuel et de 25 € pour un couple, elle donne droit à un bulletin gratuit et au tarif préférentiel de nos sorties. Dans notre prochaine publication nous vous présenterons l'exposition sur la Grande Guerre 2^{ème} partie qui fait suite à celle présentée en 2014.

Le Conseil d'administration d'Histoire et Patrimoine

Contact : 5 rue des Capucines à Marolles-en-Hurepoix ou au 01 69 14 86 85 ou à l'adresse mail mmjbardet@free.fr.

Marolles Renouveau



La période estivale s'achève et, comme toutes les associations, notre rentrée a commencé par la journée des associations du 10 septembre 2017. **Merci à tous les Marollais et Marolaises qui ont porté un intérêt à Marolles Renouveau lors de cette journée.** Comme promis, nous faisons remonter en mairie tous vos commentaires, remarques et observations.

Nous espérons vous rencontrer lors de nos prochaines participations, au loto du CCAS, en octobre et au Téléthon, en décembre.

Pour rappel, ce sont vos idées, vos suggestions et votre soutien qui nous encouragent à continuer dans la recherche de nouvelles activités pour améliorer le quotidien des Marollais et Marolaises.

Le bureau de Marolles Renouveau reste à votre disposition.

Président : Daniel PAROTTE, **Vice-président :** Christian ANNEN,
Secrétaire : Josiane AUBRY, **Secrétaire adjoint :** Dominique COUTON,
Trésorière : Sylvie COUSIN
Daniel PAROTTE - Tél. : : 06 84 54 60 13 - danparotte@orange.fr

Jardins familiaux

L'année a été propice au jardinage. Avec un printemps ensoleillé et chaud nos semis et plantations ont bien démarré, nous donnant de bons légumes sains et goûteux tout au long de l'été. L'un d'entre nous a même atteint le record Marollais de la plus grosse tomate bien en chair de 1200 g ! (Variété beefsteak).

Les jardins se sont colorés légèrement puisqu'à la fin de l'hiver, nous avons commencé à repeindre nos cabanes à la peinture naturelle avec des pigments à l'ocre. La recette est aussi simple qu'une ratatouille (farine, eau, huile de lin et pigment naturel). Le rendu est TOP et coloré ! Il nous reste encore quelques cabanes à faire...

Avec l'arrivée de l'automne, nous allons commencer les travaux de préparation et d'enrichissement de nos terrains avec de la tonte, des feuilles et du BRP (résidus d'arbres ou feuilles broyées) puis un repos pour l'hiver avant la prochaine année...

Les jardiniers





Les amis du jumelage

Commission Copenbrügge



Nous étions 23 Marollais à nous rendre à Copenbrügge lors du week-end de l'Ascension 2017, soit du 25 au 28 mai 2017. 18 participants sont partis en avion tandis que 4 autres avaient choisi de partir en voiture. C'est avec un grand plaisir que tout le monde s'est retrouvé en fin d'après-midi le 25 mai. Pour des observateurs extérieurs, nos retrouvailles pourraient ressembler à des retrouvailles familiales. C'est là que réside la force de notre jumelage : 23 ans après la signature officielle de la charte de jumelage, les liens entre nos deux communes sont toujours aussi forts.

Après avoir passé la soirée en famille, tout le monde s'est retrouvé le lendemain, 26 mai 2017, pour visiter le monastère Loccum, ancienne abbaye cistercienne, fondée en 1163. Nous nous sommes ensuite restaurés dans un petit restaurant où nous avons pu profiter pleinement du beau temps, à l'ombre des parasols. L'après-midi a été consacré à la visite de la cave à champagne Duprès avec à la clé, dégustation de différents champagnes. Nous avons pu également partir à la découverte de la petite ville de Neustadt am Rübenberge. Nous sommes repartis pour Copenbrügge en fin d'après-midi bien fatigués mais ravis.

Le soleil et la joie d'être ensemble étaient au rendez-vous.

Samedi 27 mai 2017 étant une journée libre, chaque Marollais et famille d'accueil ont organisé leurs propres programmes : détente, visites etc. Le dîner d'adieu a eu lieu dans un restaurant gastronomique à Buchlagen avec le DJ Florian qui nous a fait danser sur des rythmes endiablés.

Dans les moments de tension que nous vivons actuellement, il est bon de souligner l'importance que peuvent revêtir nos rencontres. Nous nous sommes quittés le dimanche 28 mai en début d'après-midi pour reprendre l'avion à Hanovre et rentrer à Marolles.

Rendez-vous a été pris pour l'année prochaine à Marolles.

Commission Lakamané

Activités culturelles à Marolles dans le cadre du réseau Essonne, Diéma, Douentza, Nirodu-Sahel avec Les Amis du Jumelage.

Projection gratuite du film d'animation intitulé Adama, le samedi 11 novembre 2017 à 15h30 dans la salle des fêtes. Ouverture des portes à partir de 15h. Pour cet événement, le nombre de spectateurs est limité à 120 personnes.

Ce film d'animation datant de 2015 est un hommage aux tirailleurs Sénégalais qui ont combattu pour la France dans les tranchées pendant la première guerre mondiale. Le film raconte l'histoire initiatique d'un jeune garçon africain nommé Adama qui monte clandestinement à bord d'un navire en partance pour la France avec un renfort de tirailleurs Sénégalais. Son but est de ramener son frère tirailleur Sénégalais du monde de Nassara (le monde des blancs). Il va voyager bien loin de sa tribu jusqu'au front de Verdun.

Vincent FAUVELL-CHAMPION, Commission Lakamané



Assemblée générale

Nous tiendrons notre assemblée générale le dimanche 15 octobre à 10h dans la salle paroissiale (chemin de Paris). Nous invitons toutes les personnes intéressées ou qui souhaitent connaître notre association à venir y assister.

Les activités de la MJC

Programmation du premier semestre 2017

EXPOSITION DES ATELIERS - 20 et 21 mai 2017

Une ambiance cocooning pour cette exposition qui regroupait le club des Merlettes, le club Féminin, les ateliers de dessin, peinture, encadrement, peinture décorative, réfection de fauteuils, poterie et couture, avec une mise en scène bien agréable.

Il faisait bon laisser l'âme vagabonder devant les créations toujours renouvelées. Le club féminin invitait à la pause déjeuner avec une belle table de fête, ou assiettes et autres décorations en bois, s'affichaient habillées dans l'art du serviettage. Ce salon des ateliers des 20 et 21 mai 2017 a donné l'occasion aux élèves du cours de réfection de sièges de présenter leurs réalisations, rénovation d'un fauteuil défraîchi ou relooking de sièges chinés.

Les réalisations des élèves du cours de peinture décorative présentées ont charmé les visiteurs, toujours étonnés de savoir que vous n'aviez jamais peint auparavant : tous ces beaux objets sont réalisés suivants les précieux conseils du professeur. Comme à l'accoutumée, vous avez pu apprécier la pratique du Raku, technique d'émaillage développée dans le Japon du XVI^e siècle, toujours impressionnante et admirer les pièces de poterie issues de la cuisson. Avec les adhérentes du Club des Merlettes, c'était l'occasion d'une partie de cartes. Moment de détente et de convivialité.

Collages, techniques diverses pour l'atelier dessin Peinture, qui offrait des œuvres riches en couleurs.

Quand la rencontre tissus / fils avec maîtrise permet de confectionner objets déco, toilettes... Mission réussie pour l'atelier de couture. Les belles réalisations de l'atelier Encadrement ont montré le caractère minutieux de cet art.

L'encadrement est une technique qui sert autant à la mise en valeur qu'à la protection des œuvres. Les cadres sont des transitions visuelles entre la création et l'environnement extérieur.

GALAS MJC

Cette année, le gala des danses néo-classiques, modern jazz et hip-hop a encore été une réussite. De belles chorégraphies ont mis en valeur le travail d'une année, voire plusieurs années d'apprentissage.

La danse néo-classique doit beaucoup à la danse classique, dans ses chorégraphies, mais bénéficie d'une esthétique plus moderne, tout en préservant la rigueur de cette dernière.

La danse modern jazz quant à elle, puise sa technique dans les danses du monde et révèle un métissage perpétuel.

Le Hip hop vient de la rue, avec ses chorégraphies très physiques et nous fait vivre d'autres émotions.

Le tout nous a donné un gala riche de belles surprises.





Activités de la MJC

Plusieurs activités sont proposées à notre jeunesse, à partir de 4 ans, qu'elles soient sportives (animation sportive, tennis de table, danses), ludiques (initiation à la magie) ou créatives (poterie, dessin).

Petit zoom sur le Hip hop

La MJC propose des cours de break dance et hip hop tout niveau et tout âge avec KARIM. Des cours ludiques où vous pouvez travailler votre souplesse et perfectionner vos différents styles en break dance, new style, pop. Avec le goût de l'effort et l'objectif de réaliser un beau gala de fin d'année.

Les cours hip hop dansé, que nous proposons, vous permettent de découvrir de nouvelles chorégraphies et de passer d'agréables moments. Le Break, danse au sol, se caractérise par des figures et enchaînements acrobatiques au sol.

Sports adultes

De même pour les adultes, nous avons au menu du badminton, de la gym volontaire, du tennis de table, de la randonnée, du yoga, de la danse moderne, et peut-être des nouveautés en cours d'année.

Petit zoom sur le Yoga

Le Hatha Yoga est une pratique millénaire qui invite à l'harmonie physique et mentale. Celle-ci s'appuie sur la pratique de postures, installées en accord avec une respiration consciente. Cette discipline développe, entre autres, souplesse, coordination, équilibre et favorise la concentration. Elle permet surtout de se détendre et invite au lâcher-prise. Corps et esprit ne font qu'un. Le Hatha Yoga peut être un moyen de lutter contre le stress en apprenant à mieux gérer les tensions. Il améliore la qualité de sommeil et installe au fil de sa pratique bien-être et sérénité. La pratique est accessible à tous, et se fait en douceur, dans le respect de ses possibilités. Le chemin du yoga demande cependant implication et régularité dans sa pratique. Les cours sont assurés par Fabienne, formée à l'École Française de Yoga et affiliée à la Fédération Nationale des Enseignants de Yoga.

Les arts créatifs

Entre l'encadrement d'art, le dessin peinture, la peinture décorative, la réfection de fauteuils, la poterie, nos différents clubs de couture, fil en aiguille, club féminin et club des Merlettes, chacun et chacune peut trouver son bonheur et s'épanouir dans une activité créatrice.

Petit zoom sur le dessin peinture

Le cours évolue naturellement, au gré des envies de chacun. Cette année, un panachage de cours théoriques et d'ateliers libres est organisé sur planning donné en début d'année. Une façon d'apprendre ou de réapprendre les bases nécessaires à l'exécution de nos œuvres.

Bien-être

En plus du yoga qui est aussi une activité bien-être, nous vous proposons cette année des ateliers d'aromathérapie et de cosmétiques. Pour être bien dans son corps et dans sa peau...

La MJC : 50 ans en 2018

50 ans déjà que la MJC fait partie de la vie des Marolles et Marollais.

Alors qu'elle était en peine l'an passé faute de bénévoles, elle a réussi à maintenir le cap et reste forte malgré certains deuils qui l'ont touchée, nous avons pour eux et leurs familles une pensée très particulière.

Vous souhaitez vous aussi devenir acteur du tissu associatif Marollais auprès de la MJC, n'hésitez pas à nous rejoindre. Cette année, il y aura fort à faire, nous comptons sur vous !





Le cycle des déchets

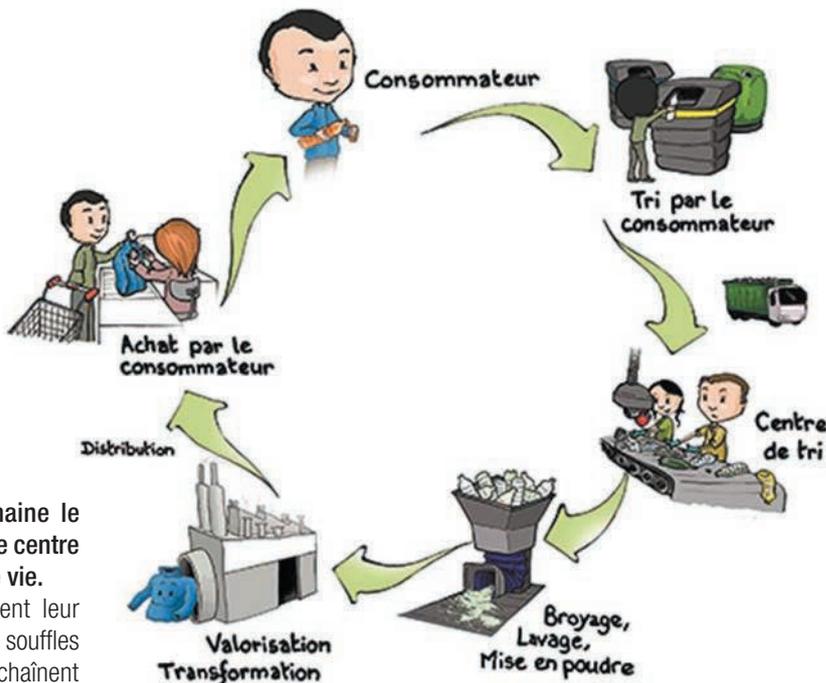
ITINÉRAIRE D'UN DÉCHET TRIÉ

LE SAVIEZ-VOUS ?



Chaque habitant génère par an :

- 50 kg d'emballages recyclables
- 20 kg de verre
- 160 kg de déchets végétaux
- 250 kg d'ordures ménagères



Bouteilles, cartons ou conserves, font chaque semaine le grand voyage via des camions bennes pour rejoindre le centre de tri : le début d'un long parcours... et d'une nouvelle vie.

Aussitôt déchargés du camion, les emballages entament leur itinéraire sur un tapis roulant semé d'embûches : rotatives, souffles d'air, aimants, courants de Foucault. Les passages s'enchaînent pour isoler progressivement les matériaux en fonction de leur nature. Au centre de tri de Vert-le-Grand, par exemple, ce sont près de 11 tonnes de déchets qui sont ainsi traitées à l'heure.

Et gare aux intrus ! Les (trop) nombreuses erreurs de tri peuvent bloquer l'ensemble des machines. Des agents trieurs interviennent donc, à la main, pour optimiser le tri et garantir ainsi aux filières de recyclage des matières premières de haute qualité (garantie à 97 %).

Une fois réunis par « famille », les emballages sont mis en packs pour former d'énormes blocs d'emballages homogènes qui rejoindront ensuite des filières de recyclage spécifiques.

Une bouteille d'eau sera, d'ici quelques semaines, réincarnée en bouteille... ou en pull !

LES CONSIGNES DE TRI

TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT DANS LE CONTENEUR JAUNE

Vous triez déjà les bouteilles en plastique, en verre, les boîtes de conserve, les cartons... À partir du 1^{er} octobre, les consignes de tri se simplifient dans votre commune : **TOUS LES EMBALLAGES POURRONT REJOINDRE LA POUCELLE JAUNE.** Une petite révolution puisque pots de yaourt, sacs plastiques, barquettes en polystyrène et tous les autres emballages se trieront (hors produits toxiques). A la clé, plus de recyclage et moins de déchets incinérés.

- Les pots en plastique : yaourt, crème, fromage blanc, rillettes, bourro...
- Les boîtes en plastique : viennoiseries, oeufs, sandwich, crudités, fromage...
- Les barquettes en plastique et polystyrène : viande, charcuterie, fruits, légumes, salades, plats préparés, gâteaux...
- Les sacs et sachets plastiques : pâtes, pain, viennoiseries, fromage, surgelés, salades, bonbons, barres chocolatées, produits d'hygiène, bricolage, ...
- Les suremballages, blisters, films alimentaires, protections des textiles, du mobilier, de l'électroménager, le polystyrène...
- Les tubes en plastique : crème, dentifrice

Attention ces objets ne se trient pas dans le bac jaune

- Jouets, cintres, ustensiles, vaisselle jetable, couches, bidons et tubes de produits dangereux, cartouches d'imprimantes...

En cas de doute sur les consignes de tri, contactez le SIREDDM
01 60 78 95 12 - tri@siredom.com - www.siredom.com

CŒUR D'ESSONNE AGGLOMÉRATION



Depuis le 1^{er} janvier 2017, CDEA assure la gestion des déchets sur l'ensemble des 21 communes du territoire.

Pour en savoir plus :

<http://www.coeuressonne.fr/votre-quotidien/dechets.html> ,

N° vert de l'Agglo : 0 800 293 991 ;

Mail : dechets@coeuressonne.fr

Bon à savoir

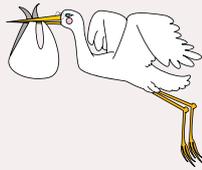
Ne pas imbriquer les emballages entre eux ni les enfermer dans des sacs en plastique. Les emballages doivent être déposés en vrac dans les bacs afin de ne pas gêner la séparation entre les matériaux qui s'effectue dans les centres de tri. En outre, inutile de rincer les emballages.

<https://www.consignesdetri.fr/>



Naissances

10/6	Noah BEC
16/6	Clément PALUSTRAN
23/6	Seyfeddine GRAÏNE
02/7	Issa PERRISSIN-FABERT
09/7	Davi FERREIRA PAIVA
12/7	Maxime ROZAN
13/7	Maély MICHEL
14/7	Elina TARDIF
15/7	Inés NORDINE
16/7	Baran KARAOGLAN
18/7	Clément COLLOT
23/7	Maxime DELTEIL
29/7	Gabriel FAVARETTO
31/7	Lyvia CELESTE
06/8	Axel NOVEIR
11/8	Léa LAMONTAGNE
14/8	Marius TABET
15/8	Erine WAKO TCHANI
16/8	Anaëlle COUTAZ
23/8	Maxime VOGLEY
26/8	Elena RICHAUD
26/8	Malo BONAVENTURE



Félicitations aux heureux parents et bienvenue aux nouveau-nés.

Mariages

09/6	Maria FREIRE et Frédéric LEFEBVRE
10/6	Claire BECKER et Stéphane SEARA
17/6	Marine BELLANGER et Benjamin COURANT
24/6	Lauren LE GALL et Matthieu BOUCHET
01/7	Jennifer ANNEMEYER et Sylvain PANACCIONE
01/7	Asmae BEKKOUCHE et Alex VANG
01/7	Isabelle QUOEURNAT et Jean-Michel DORLIN
13/7	Marie ESTRADE et Anthony FITOUSSI
21/7	Fouzia MATAICH et Fadi DAVENNES



Félicitations aux heureux mariés.

Décès

15/7	Lucette COUIC née LAMARRIGUE
19/7	Georgette DEHLINGER née BRISSOT
09/8	Claude DUMOTIER
30/7	Gisèle BOUTTAZ née RÉAULT
16/8	Albertine PIERS née LE RAILLIER



Toutes nos sincères condoléances aux familles.

Envoyez-nous vos photos



Dans chaque magazine, nous vous proposons de publier une sélection de plus belles photos. Drôles, insolites, ou émouvantes, ces images témoignent de votre vie à Marolles-en-Hurepoix. Envoyez vos photos par mail communication@marolles-en-hurepoix.fr, accompagnées d'une courte légende ou déposez-les en mairie.



Les cigognes dans un champ de Brétigny
juste à côté de Marolles.
Gérard BROUSSIER



Autour du bassin,
les chats du quartier sont les bienvenus.
Madame GUILLEMAIN

Et chez nos voisins...



Fête de la science 2017

fête de la Science

Retrouvez toutes les animations et manifestations organisées sur la France et plus particulièrement en Arpajonnais durant la **fête de la science 2017** du 7 au 15 octobre sur www.fetedelascience.fr.

Job Dating

Vous êtes intéressés par les métiers de la propreté ?
Rendez-vous au Job Dating du 17 octobre 2017 à la Maison Citoyenne de l'Accès au Droit et à l'Emploi (4 Rue du Docteur Verdié, Arpajon). Horaires et informations supplémentaires à venir sur www.coeuressonne.fr
Renseignements : dev.emploi-insertion@coeuressonne.fr



5^{ème} salon de la photographie à Égly les 14 et 15 octobre 2017

La commission des affaires culturelles organise son 5^{ème} salon de la photo de 10h à 18h au Foyer Polyvalent de Loisirs Jean-Claude Moulin. Règlement et informations sur le site internet d'Égly : www.mairie-egly.fr.





Numéros Utiles

SOCIAL

• MÉDECINS

Dr Chaigneau	2 rue Eugène Brou	01 64 56 80 27
Dr De Rivas	7 rue Eugène Brou	01 64 56 17 74
Dr Canivez	1 bis rue Louis Blériot (Maison médicale)	01 64 56 17 72

• NATUROPATHE

Mme Chatry	11 place de l'église	06 69 64 96 69
------------	----------------------	----------------

• SOPHROLOGUE

Mme Teulet Ecoffey	severine.teuletecoffey@gmail.com / www.sophro-essonne.fr	06 76 40 77 59
--------------------	--	----------------

• PSYCHOMOTRICIENNE

Mme Machut	8 allée des érables / machut.delphine@free.fr	06 95 82 61 95
------------	---	----------------

• INFIRMIÈRES

Mme Dessenoix	1 rue Eugène Brou	01 69 14 86 80
Mme Gladkowski	1 rue Eugène Brou	06 08 67 99 34

• SAGE-FEMME

Mme Bedet	1 rue Louis Blériot (Maison médicale)	07 67 06 10 20
-----------	---------------------------------------	----------------

• CABINET DE PSYCHOTHÉRAPIE

M. Dauvergne	1 rue Louis Blériot (Maison médicale)	06 87 61 23 81
--------------	---------------------------------------	----------------

• ORTHOPÉDISTE - ORTHÉSISTE - PODOLOGISTE

Mme Narciso	1 rue Louis Blériot (Maison médicale)	06 09 53 50 45
	orthopedie.marolles@gmail.com	

• LABORATOIRE / ANALYSES MÉDICALES

Medi7	7 Grande Rue	01 64 56 85 72
-------	--------------	----------------

• PHARMACIES

M. Audet	36 avenue Charles de Gaulle	01 69 14 80 70
M. Maudet	31 Grande Rue	01 69 14 89 49

• MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTES

Mme Crépeux-Rougerie	1 bis rue Louis Blériot (Maison médicale)	01 64 56 90 06
Mme Robic	31 Grande Rue	01 69 14 86 30
Mlle Ginestar	31 Grande Rue	01 69 14 86 30

• OSTHÉOPATHES

Mlle Tressens-Fedou	1 rue Eugène Brou	01 64 56 50 96
Mme Girard	1, rue Louis Blériot (Maison médicale)	06 14 42 63 70

• PÉDICURES – PODOLOGUES – RÉFLEXOLOGUES

Mme Couturier	4 bis Grande Rue	01 69 01 42 02
Mme Frot	1 rue Eugène Brou	01 64 56 66 03

• CHIRURGIENS DENTISTES

M. et Mme Serror assistés du Dr Yedjer	17 bis avenue Charles de Gaulle	01 64 56 95 39
---	---------------------------------	----------------

• MAGNÉTISME

Mme Dumont	25 bis rue des pins	06 76 82 87 24
------------	---------------------	----------------

• ART THÉRAPEUTE - ENERGIQUE CHAMANIQUE

Mme Placet	25 rue du centre / gaianata.gaianata@gmail.com	06 75 61 68 86
------------	--	----------------

• VÉTÉRINAIRES

Dr Lamour et Dr Plassard	30 avenue Charles de Gaulle	01 64 56 05 05
--------------------------	-----------------------------	----------------

• SÉCURITÉ SOCIALE

	91040 Évry Cedex	36 46
--	------------------	-------

• ASSISTANTE SOCIALE

Maison des Solidarités (MDS)	Permanences en mairie, sur RDV, 1 mardi sur 2	01 69 17 14 40
------------------------------	---	----------------

• ASSISTANTE JURIDIQUE

	Permanences en mairie, sur RDV, 3 ^e vendredi de chaque mois	01 69 78 09 19
--	--	----------------

ENSEIGNEMENT

École maternelle du Parc de Gaillon		01 69 14 86 06
École maternelle Roger Vivier		01 69 14 83 51
École élémentaire Roger Vivier		01 69 14 85 77
Collège Saint-Exupéry		01 64 56 26 36

CULTE

• Catholique - Père Jeannot Kalyana Tavahola		01 69 14 80 22
Association Interparoissiale : Vincent Pannetier	assipmarolles@gmail.com	

• Église réformée de France - Pasteur : Mme Sook-Hee Youn		01 60 15 18 23
---	--	----------------

Correspondante locale : Monique Meunier		01 69 14 80 75
---	--	----------------

• Église Protestante Évangélique - Pasteur : Raffi Azrak		06 52 68 02 39
--	--	----------------

Correspondants locaux : Géry et Annyvonne Machut		01 64 56 90 66 ou 06 74 31 55 63
--	--	----------------------------------

Chaque dimanche à 10h30 au 2A rue Pierre Mendès France à Brétigny-sur-Orge

MUNICIPAL

• Mairie	1 avenue Charles de Gaulle	01 69 14 14 40
----------	----------------------------	----------------

• Résidence du Parc	6 bis chemin de la Poste	01 64 56 09 67
---------------------	--------------------------	----------------

• COSEC - Gymnase	Avenue du Lieutenant Agoutin	01 69 14 85 10
-------------------	------------------------------	----------------

• Centre de Loisirs/ Garderie	1 Grande Rue	01 64 56 27 30 / 01 69 14 11 22
-------------------------------	--------------	---------------------------------

• Réservations/annulations du Centre de Loisirs et du restaurant scolaire - Mairie		01 69 14 14 40
---	--	----------------

• Médiathèque	3 Grande Rue	01 64 56 11 43
---------------	--------------	----------------

• ATLAN 13 (Structure jeunesse) Stade		01 64 56 87 66
---------------------------------------	--	----------------

URGENCES

• SMS : 114

pour tous ceux qui ont des difficultés pour entendre et parler

• Urgence médicale : 15

• Pompiers : 18

• Samu : 15

• Police secours : 17

• Pharmacie de garde :

Infos sur monpharmacien-idf.fr
ou contactez le commissariat d'Arpajon
au 01 69 26 19 70

• S.O.S. Médecins : 0 826 88 91 91

• S.O.S. Dentaire : 01 43 37 51 00

• S.O.S. Œil : 01 40 92 93 94

• Numéro national d'urgence pour les enfants disparus : 116 000

• Gendarmerie nationale

rue du Potager - 01 64 56 18 03

• Dépannage ÉLECTRICITÉ : 0 810 333 091

• DEPANNAGE GAZ 24h/24 7j/7

0 800 47 33 33 (gratuit depuis un poste fixe)

• RACCORDEMENT GAZ : 09 69 36 35 34

• CONTRAT de GAZ ou d'ÉLECTRICITÉ : 09 69 32 43 24

• Service des Eaux C.E.O. : 0811 900 400

22 rue Salvador Allendé, La Norville

INTERCOMMUNAL

• Halte-Garderie « La Farandole »	01 64 56 05 14
1 Grande Rue	

Retrouvez les horaires des piscines pendant les vacances scolaires sur le site www.coeuressonne.fr rubrique loisir puis équipements-aquatiques.

• Bassin nautique de l'Arpajonnais,

La Norville 01 64 90 20 64

• Piscine de Breuillet	01 64 58 56 56
------------------------	----------------

• Piscine de Brétigny-sur-Orge	01 60 84 67 21
--------------------------------	----------------

• Piscine de Ste-Geneviève-des-Bois	01 69 25 59 95
-------------------------------------	----------------

• Piscine de Morsang	01 69 46 09 59
----------------------	----------------

• Piscine de St Michel-sur-Orge	01 69 80 96 16
---------------------------------	----------------

• Ramassage des déchets : Siredom, géré par la Communauté d'Agglomération de Coeur d'Essonne :

0 800 293 991

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h.

DIVERS

• Crédit Agricole	7 Grande Rue	01 69 14 13 80
-------------------	--------------	----------------

• Caisse d'Épargne	16 Grande Rue	0 821 010 407
	(appel à 0,12€ TTC/mn maxi)	

• La Poste	Grande Rue	3631 (Numéro vert)
------------	------------	--------------------

NOUVEAUX HORAIRES : Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h30 à 17h30, le samedi de 9h30 à 12h.

• SNCF Transilien	36 58 (0,25 € TTC/mn)
-------------------	-----------------------

• Hôtel des Impôts	29 avenue du Général de Gaulle, Arpajon. Fermé les jeudis après-midis	01 69 26 84 00
--------------------	--	----------------

• Recette perception	17 rue Victor Hugo, Arpajon. Fermée les jeudis après-midis	01 60 83 41 63
----------------------	---	----------------



Vous avez un projet immobilier ?

Contactez votre conseiller immobilier CAPIFRANCE
sur Marolles En Hurepoix et ses environs



Vincent ANDRADE

06 50 62 08 10

vincent.andrade@capifrance.fr

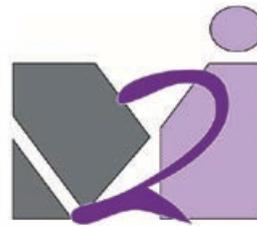
ISAC : 023 388 764 - EVSY



www.capifrance.fr

capifrance

- INFORMATIQUE -



M2i

Particuliers et entreprises

- Installation et dépannage
- Récupération des données
- Vidéosurveillance et alarmes
- Vente de matériels et logiciels



services@informatique-m2i.fr

5 ter chemin de la Marnière

ZA de la Marnière

91630 MAROLLES-EN-HUREPOIX

Tél. : 01.64.90.55.58

S.N. LONGIPONT VERT

Paysagiste

Maçonnerie paysagère

23 Parc Gaillon

91630 Marolles en Hurepoix

CHAMBERT Didier 07.61.61.75.12

DENIS Michel 07.61.90.82.27

Bureau 01.64.56.84.83

solongipontvert@gmail.com

TAXI MAROLLES EN-HUREPOIX

7 jours sur 7

Toutes distances • Colis express • Gares • Aéroports

Malades assis : entrée et sortie d'hospitalisation

Radio et chimiothérapie - Rééducation - Dialyse, etc.

Véhicule 6 passagers

Voiture 06 07 53 01 76

Thierry MARIE



*Achats - Ventes
Locations - Divisions
Estimations gratuites*

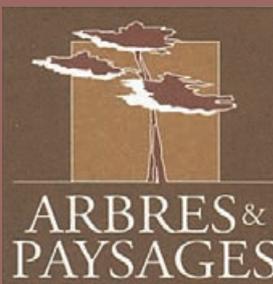
AGENCE DE MAROLLES

14 avenue Charles de Gaulle

91630 MAROLLES-EN-HUREPOIX

Tél. : 01 64 56 90 90

isg.marolles@wanadoo.fr



Concevoir,
aménager, entretenir,
tailler, arroser

Tél. : 01 60 81 17 17

Fax : 01 64 59 96 46

3, rue Thomas Edison • 91630 Guibeville

www.arbres-et-paysages.fr



• ECLAIRAGE PUBLIC

• SIGNALISATION
TRICOLORE

• ÉLECTRICITÉ
GÉNÉRALE

S.A.R.L. QUEKENBORN

7 chemin de la marnière - 91630 Marolles-en-Hurepoix

Tél. : 01 69 88 80 12 - Fax : 01 69 88 09 11

TRAVAUX PUBLICS DE SOISY



Ensemble, réalisons vos projets

Aménagements urbains,

Equipements collectifs,

Travaux routiers & particuliers,

Equipements industriels & logistiques

35, rue de la Ferté-Alais 91840 Soisy-sur-Ecole

Tél. : 01 64 98 03 83 - Fax : 01 64 98 44 10 -

www.tpsoisy.fr - Email : tpsoisy@wanadoo.fr

Toute une équipe à votre service

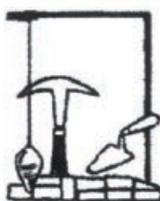
AUTO **HABITATION** **PLACEMENTS** **SANTÉ**

MOTO ASSURANCES
01 64 56 80 60

FCA
FRANCAISME DE CONCEPTION ASSURANCES

15 rue des noblets
91770 SAINT-VRAIN

Sarl BESSIERES



- Maçonnerie
- Couverture
- Zinguerie

4 chemin des sablons
91590 BOISSYLE CUTTE
www.sarl-bessieres.fr

Tél. : 01 60 80 22 44
port. : 06 09 27 81 45

Bruno NOËL
S.A.R.L.

PEINTURE - DÉCORATION
RAVALEMENTS - VITRERIE
REVÊTEMENTS SOLS & MURS

Tél. : 01 60 82 04 33 - Fax : 01 60 82 29 35
Email : sarl.bruno.noel@gmail.com
5 Chemin de la marnière - 91630 Marolles-en-Hurepoix


Ile-de-France
Normandie

LA RICHESSE DE NOS COMPÉTENCES
AU SERVICE DE NOS CLIENTS

- // Infrastructures routières
- // Production, recyclage des matériaux
- // Réhabilitation de réseaux

Agence Etampes
Route de Brières-les-Scellés
91150 Etampes
01 69 92 15 20 - etampes@colas-idfn.com
www.colas-france.fr


MAÇONNERIE - PIERRE DE TAILLE
Restauration des Monuments
Historiques
Patrimoine ancien
Qualibat : 2112 - 2183

☎ **01 64 56 13 94**
Fax : 01 64 56 09 03
1, rue du C.D. 8 • 91770 SAINT-VRAIN

**ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE PEINTURE**

Vitrerie
Revêtements
de sols et murs

J.-C. & P. BLUM
Tél./Fax 01 69 14 86 07
31, Grande Rue
91630 Marolles-en-Hurepoix


CHAUFFAGE - PLOMBERIE - SANITAIRE
COUVERTURE - ZINGUERIE
Sié CHATEAU - PATTARO

Tél. : 01 69 14 82 67 Fax : 01 64 56 28 11
www.chateaupattaro.fr e-mail : chateau.pattaro@wanadoo.fr
Adresse : 12 Grande Rue - 91630 AVRAINVILLE


DÉPANNAGE CHAUDIÈRES FUEL ET GAZ
CONTRAT D'ENTRETIEN - PIÈCES DÉTACHÉES - SAV
DÉPAN'EAU-GAZ

Tél. : 01 60 82 39 78 Fax : 01 64 56 28 11
www.depaneaugaz.fr e-mail : depan.eau-gaz2@wanadoo.fr


HUET-ELEC
Electricité générale

Electricité générale, Dépannage,
Vidéo, Automatisation de porte,
Interphone, Alarme
Mise en conformité

Tél. : 06 78 82 42 48 / 01 64 56 85 51
E-mail : huet-elec@neuf.fr

2 rue transversale - 91630 Marolles-en-Hurepoix

